

Cybercriminalité

Démantèlement d'une bande ayant créé des plateformes numériques pour escroquerie

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 25ème année D'ALGERIE

N°7378 - MARDI 06 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Réseau autoroutier

Vaste opération de maintenance à partir de la semaine prochaine

P04

Algérie - RD Congo, à partir de 17h, (1/8ème de finale de la CAN)

Les Verts, pour prolonger le plaisir

P11

Une disposition d'amnistie fiscale
dans la Loi de Finances 2026

Tout ce qu'il faut savoir

Lire en page 03

P07

ORAN

Au cours du premier trimestre 2026 Réception de deux quais au port d'Arzew pour le déchargement de conteneurs

Grand soulagement à l'Epic «Oran- vert»
15 milliards pour améliorer les conditions des travailleurs

Il entravait l'accès à deux écoles
Le marché informel de Hai Ibn Sina démantelé



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Fiscalité

La DGI met à jour son adresse électronique officielle

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la modification de son adresse électronique officielle pour les demandes d'information fiscale et les doléances des contribuables. Désormais, toutes les requêtes doivent être adressées uniquement à la nouvelle adresse: **contact.dgi@mf.gov.dz**, qui remplace

l'ancienne: contact_dgi@mf.gov.dz, précise le document.

La DGI souligne que l'usage exclusif de cette nouvelle adresse est nécessaire pour assurer la bonne réception et le traitement des demandes, tout en réaffirmant son engagement à accompagner les contribuables avec diligence et professionnalisme.

Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)

Lancement de la revue semestrielle «Investment.dz»

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a lancé la revue semestrielle "Investment.dz", consacrée à la promotion du climat des affaires en Algérie et à la mise en avant des opportunités d'investissement et des nouveautés dans le secteur économique, au service des investisseurs, des opérateurs économiques et des partenaires de l'Agence. Publiée en langues arabe et anglaise, cette revue vient accompagner la dynamique nationale en matière d'investissement, à travers la présentation d'une vision globale du climat des affaires en Algérie et du cadre juridique régissant l'investissement, une lecture des grandes réformes engagées et une mise en perspective du rôle de l'Agence dans la mise

en œuvre de la politique nationale de l'investissement. La revue suit les activités de l'Agence et l'actualité de l'investissement aux niveaux national et international, et propose des analyses des questions clés touchant à l'économie nationale, ce qui en fait un parfait outil d'accompagnement des investisseurs. Dans l'éditorial du premier numéro, le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a précisé que cette revue "n'est pas un simple support médiatique, mais un véritable partenaire des investisseurs, à qui il offre des informations fiables, des analyses approfondies et des dossiers spécialisés", soulignant qu'elle "ambitionne de s'imposer comme une référence et un trait d'union entre les investisseurs et l'économie algérienne".

Concours de recrutement des enseignants

Sadaoui insiste sur le respect des dispositions pour le dépôt des candidatures

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a insisté sur le respect strict des dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours sur titres pour le recrutement des enseignants, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Lors d'une conférence nationale tenue, dimanche soir par visioconférence, avec les directeurs de l'Education, le ministre a souligné la nécessité de «se conformer strictement aux dispositions légales régissant l'opération de dépôt des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants, particulièrement celles liées aux diplômes, en

garantissant la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, et ce, dans le respect strict des textes réglementaires en vigueur», précise-t-on de même source. Après avoir donné la parole aux directeurs de l'Education pour exposer les préoccupations liées à l'opération d'inscription des candidats, le ministre a souligné que son département «tient compte de toutes observations et veille à les traiter de manière à garantir le bon déroulement du concours», faisant état de «la mise en place, au sein de l'administration centrale, d'une cellule de suivi chargée d'examiner les questions soulevées et d'apporter les précisions requises».

DGSN

Badaoui reçoit une délégation policière de haut niveau de la Mauritanie

Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu, dimanche à Alger, une délégation policière de haut niveau de la République islamique de Mauritanie, conduite par le directeur général de la Sûreté mauritanienne, le Général de division Mohamed Lehaitani, et ce dans le cadre du renforcement des relations de coopération policière entre les deux pays. La rencontre, tenue au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a débuté par des entretiens bilatéraux entre le M. Badaoui et son homologue mauritanien,

avant que la séance de travail ne s'élargisse aux délégations policières des deux pays. S'exprimant à cette occasion, M. Badaoui a salué le niveau de la coopération policière entre l'Algérie et la Mauritanie, soulignant la nécessité de "poursuivre le renforcement des mécanismes de coopération, notamment dans le domaine de la formation policière spécialisée ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences professionnelles dans les domaines de la police scientifique et technique et de la lutte contre la criminalité transnationale organisée".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Une disposition d'amnistie fiscale dans la Loi de Finances 2026

Tout ce qu'il faut savoir

Par B.Kamel

Recouvrement de la dette fiscale, quels conditions et avantages en 2026? La dette fiscale est une «épine» sous les pieds de bon nombre d'entreprises et de particuliers. Il ne s'agit pas de revenus disponibles qui ne suffisent pas à rembourser la dette ou d'emprunt non réglé au bout d'une date butoir mais de droit de régularisation fiscale vis-à-vis de l'Etat. Il y a donc distinction et nuance à ce titre parce que beaucoup d'entreprises ou de personnes physiques ont une interprétation faussée ou approximative sur la régularisation fiscale qui est en somme un droit, voire une obligation et non pas une option. Le mieux est donc de recouvrer ses dettes avant qu'il ne soit trop tard. D'aucun parmi les économistes considèrent ce présent dispositif comme étant une régularisation fiscale «volontaire» assortie d'avantages pour les personnes concernées. Une amnistie fiscale qui exclut toutefois les opérateurs de l'informel, la contrebande et le trafic de drogue. L'Algérie a donc décidé d'accorder un «sursis» aux contribuables endettés par le fisc. Ils auront jusqu'à un an pour apurer leurs arriérés sans aucune sanction. Le nouveau dispositif qui prend effet à compter du 1er janvier 2026 rassure les contribuables. Qui sont concernés par ce nouveau allègement de la régularisation fiscale? L'Etat opte pour une démarche participative. Dans un élan de nouvelles facilitations fiscales visant à préserver l'outil productif économique

national et les intérêts des travailleurs rétribués et appointés et sauvegarder les entreprises créatrice de la richesse, l'Algérie donne une seconde chance pour régler les dettes fiscales. L'administration des impôts donne une seconde chance aux particuliers et aux entreprises pour régler leurs dettes fiscales dans un délai d'un an, sans «aucune sanction». Il s'agit en clair de nouvelles modalités d'annulation de dettes fiscales en Algérie. Comment peut-on en bénéficier sans risque de l'aggravation de cas ou de cumul de pénalités ? La disposition est contenue dans la Loi de Finances 2026 qui est entrée en vigueur jeudi 1er janvier. Quels sont les profits et dans quelles conditions est accordé cet allègement fiscal? Le moins que l'on puisse dire est que les contribuables concernés devront déposer au plus vite la déclaration simplifiée de leur cas auprès de l'administration des impôts territorialement compétente pour pouvoir tirer dividende de l'amnistie fiscale. La LF 2026 institue un «dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire dont la date limite de déclaration est fixée au 31 décembre 2026». Les personnes physiques ou morales, résidentes en Algérie qui sont en situation «irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale», sont les seules concernées par le dispositif qui n'est donc pas ouvert aux autres barons de l'informel qui ont amassé des fortunes à l'abri du fisc ou dont les activités sont illégales comme la contrebande ou le trafic de drogue. A noter que ce dispositif présente deux avantages. Le premier est qu'il permet à ces con-

tribuables de régler leurs dettes fiscales avec une «imposition de 8 %» et «sans sanctions fiscales». Pour cela, le bénéficiaire doit souscrire une «déclaration simplifiée, à déposer auprès du directeur des impôts de wilaya concernée, dans laquelle il est indiqué le montant sur la base duquel sera appliquée une imposition unique libératoire calculée au taux de 8 %, sans application des sanctions fiscales», précise la Loi de Finances 2026. Le second avantage est qu'«aucune poursuite ne peut être engagée à l'encontre des personnes ayant souscrit à ce dispositif, au titre des sommes déclarées au moyen du droit de remboursement et par les procédures de recouvrement forcé ou de poursuites judiciaires», selon toujours la LF 2026. En outre, l'Algérie a décidé d'effacer l'ardoise fiscale antérieure à 2011 à des personnes physiques et morales (entreprises). Un article de la Loi de Finances 2026 précise que «sont abandonnées, les créances fiscales non recouvrées, enregistrées au titre des exercices de 2011 et antérieurs, dues par les personnes physiques et morales». Cette amnistie ne concerne pas les créances issues d'impositions fiscales pour lesquelles les redevables concernés sont condamnés pour manœuvres frauduleuses». Pour les créances fiscales non recouvrées à la date du 31 décembre 2025, elles bénéficient de «l'abandon des pénalités et d'un abattement de 30 % sur les droits simples, dans le cas où elles sont acquittées en un seul versement ou par tranches, au plus tard, le 31 décembre 2026».

Banque d'Algérie

Les raisons du limogeage du Gouverneur

Par Nadira FOUAD

Les paiements en espèce se sont toujours en vigueur en fonction du chiffre d'affaires journalier ou hebdomadaire. A cet effet, la Banque d'Algérie a rectifié le tir après l'éviction, avant-hier, de son Gouverneur, Salaheddine Taleb par le président Tebboune et son remplacement par Moutassim Boudiaf comme intérimaire. Les prises de décisions unilatéralement de l'ex-Gouverneur limogé ont soulevé le courroux des commerçants qui dénoncent des pratiques expéditives. La Banque d'Algérie a publié, hier, une nouvelle note qui vient annuler la dernière ayant conduit à la fin de fonction de son premier responsable. Cette nouvelle note autorise désormais le financement des comptes commerciaux au moyen des instruments de paiement scripturaux ou par versements en espèces, en fonction du chiffre d'affaires journalier et/ou hebdomadaire. Par ailleurs, la Banque d'Algérie précise que cette nouvelle disposition annule et remplace la note n°02 MAM/2025 du 22 décembre 2025. Dans sa note, la Banque d'Algérie précise que «conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

les mesures de vigilance relatives à la clientèle doivent être appliquées selon une approche fondée sur le risque telles qu'elles étaient en vigueur avant la publication de la note n° 02 MAM/2025 du 22 décembre 2025 (...). «Il est désormais possible d'alimenter les comptes commerciaux par des moyens de paiement scripturaux ou par des paiements en espèces, sur la base du volume d'activité quotidien et/ou hebdomadaire». Les opérations concernées doivent toutefois être conformes au profil du client et cohérentes avec les informations détenues par la banque, souligne la note. Selon le sénateur Abdelkader Reguig, ingénieur et expert agronome, spécialiste en aménagement, il est nécessaire d'étendre la période transitoire à au moins six mois, en autorisant pleinement les dépôts en espèces durant cette phase. Cela laissera aux entreprises le temps de s'adapter sans mettre en péril leurs activités. Il plaide pour une facilitation massive de l'ouverture de comptes bancaires pour tout Algérien disposant de fonds, en se concentrant sur l'identité du déposant et non sur des justificatifs complexes ou des enquêtes décourageantes. Le but doit être d'intégrer, non d'exclure. Le sénateur souhaite

le report de l'application stricte de la mesure après le Ramadhan 2026 pour éviter un choc sur les approvisionnements et préserver la stabilité des prix pendant cette période cruciale. Il conclut qu'il faut engager un dialogue concret avec les représentants des producteurs, industriels et commerçants pour co-construire un calendrier et des outils réalistes. L'objectif de traçabilité et de sécurité est partagé, mais la méthode doit être concertée. Notons que la Banque d'Algérie a rendu public mercredi dernier, 31 décembre 2025, une nouvelle note adressée aux banques et établissements financiers, fixant les plafonds des taux d'intérêts appliqués aux crédits, valables pour le premier semestre 2026. Les taux d'intérêts des crédits à la consommation sont ainsi plafonnés à 10,36 % (-0,21 point par rapport au semestre précédent), 7,56 % pour les crédits à court terme (-0,12 point), 6,93 % pour les crédits à moyen terme (-0,06 point) et 6,40 % pour les crédits à long terme (+0,08 point). Pour les crédits destinés au financement de l'habitat, le seuil des taux jugés excessifs a été fixé à 7,55 % (+0,01 point), tandis que celui du leasing s'établit à 11,01 % (-0,38 point), selon la même note.

Point de Vue

Par A.Benani

Effritement du droit international: La force du droit ou le droit de la force?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ordre international repose sur une promesse fondatrice: substituer la force du droit au droit de la force. La Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité, le principe de souveraineté et l'interdiction du recours unilatéral à la force constituaient autant de garde-fous destinés à empêcher le retour aux logiques de prédation étatique qui avaient plongé le monde dans la catastrophe. Or, force est de constater que cette architecture est aujourd'hui profondément fragilisée. L'un des symptômes les plus préoccupants de cet effritement est la banalisation des interventions militaires sans mandat onusien, en particulier lorsqu'elles sont décidées par la première puissance militaire mondiale. Sous la présidence de Donald Trump, les exemples se sont multipliés : assassinat ciblé du général iranien Qasem Soleimani près de l'aéroport de Bagdad sans autorisation du Conseil de sécurité, frappes de missiles contre la base syrienne de Shayrat en 2017, raid meurtrier au Yémen quelques jours après son entrée en fonction ou encore bombardements en Iran lors de la courte guerre Iran-Israël de juin 2025. Ces actions, quelles que soient les justifications avancées a posteriori, s'inscrivent hors du cadre réglementaire prévu par le droit international. Le problème n'est pas seulement juridique; il est systémique. Lorsqu'un État se réserve le droit de frapper, d'éliminer ou de punir un autre État ou ses représentants sans contrôle multilatéral, il ne fait pas qu'enfreindre une règle : il affaiblit l'ensemble de l'édifice légal. Le message envoyé est limpide: la légalité internationale devient optionnelle pour les puissants, contraignante uniquement pour les faibles. Dans ces conditions, pourquoi d'autres États se priveraient-ils de recourir à la force lorsqu'ils estiment leurs intérêts menacés? Certes, les défenseurs de ces interventions invoquent la légitime défense, la lutte contre le terrorisme ou la prévention de menaces futures. Mais le droit international n'a jamais été conçu pour fonctionner sur la base de jugements unilatéraux. La Charte de l'ONU encadre strictement la légitime défense, et celle-ci ne saurait devenir une autorisation automatique permettant toutes les frappes préventives. En se substituant aux instances collectives, les États qui agissent seuls, transforment la norme en simple déclaration de bonne intention. Cela ne signifie nullement qu'il faille fermer les yeux sur les régimes autoritaires. Le Venezuela de Nicolas Maduro en est un exemple frappant. La dérive dictatoriale du pouvoir, l'effondrement économique, la répression politique et la gestion catastrophique des ressources ont plongé la population dans une crise humanitaire majeure. Le régime porte une responsabilité écrasante dans la destruction de l'État de droit et la misère sociale. Mais cette réalité, aussi accablante soit-elle, ne confère aucun droit acquis d'agression militaire à des puissances extérieures. Précisément, les institutions internationales ont été créées pour éviter que chaque État ne se fasse juge, jury et bourreau. Leur affaiblissement actuel tient autant à leur paralysie qu'au mépris croissant dont elles font l'objet. Lorsqu'un président américain agit «à sa tête», sans mandat, sans consensus et sans reddition de comptes internationale, il adopte une posture qui, paradoxalement, s'apparente à celle qu'il prétend combattre: la concentration du pouvoir de l'arbitraire. L'inquiétude est donc légitime. Non parce que le droit international serait parfait — il ne l'a jamais été — mais parce que son démantèlement progressif ouvre la voie à un monde où la puissance militaire prime sur la règle commune. Un monde où les grandes puissances s'autorisent ce qu'elles interdisent aux autres, est un monde instable, dangereux et fondamentalement injuste. À terme, ce sont précisément les plus vulnérables qui en paieront le prix et l'humanité tout entière avec eux.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP+ garde le cap malgré le chaos

Huit membres de l'OPEP+, Arabie saoudite, Russie, Émirats arabes unis, Kazakhstan, Koweït, Irak, Algérie et Oman, ont décidé dimanche de maintenir la pause dans l'augmentation de leur production pétrolière pour le premier trimestre 2026, selon une source proche du groupe (Reuters). Une décision qui reflète une stratégie de prudence face à un marché secoué par des crises politiques majeures et une surabondance d'offre. Après un plongeon historique de plus de 18% des prix du brut en 2025, la pire année depuis 2020, l'OPEP+ montre qu'elle privilégie la stabilité. «Les marchés pétroliers sont aujourd'hui moins dictés par l'offre et la demande que par l'incertitude politique», note Jorge Leon, responsable de l'analyse géopolitique chez Rystad Energy et ancien cadre de l'OPEP. Cette prudence survient alors que la géopolitique s'emballe: tensions entre Riyad et Abu Dhabi autour du Yémen, sanctions pesant sur la Russie et manifestations en Iran. Et samedi, les États-Unis ont capturé le président vénézuélien Nicolas Maduro. Donald Trump a annoncé que Washington prendrait le contrôle du pays jusqu'à une transition politique. Pourtant, l'impact sur le marché reste limité. Le Venezuela, malgré ses réserves record de 303 milliards de barils, voit sa production tomber à 1,1 million de barils par jour après des années de mauvaise gestion et de sanctions. «Toute reprise nécessiterait des investissements massifs et des années de travail», rappelle Giovanni Staunovo d'UBS à AP. Patrick De Haan, expert chez GasBuddy, souligne que l'infrastructure pétrolière «se dégrade depuis longtemps et devra être reconstruite». Même Phil Flynn, du Price Futures Group, optimiste, nuance: «Si le Venezuela devient une puissance de production, cela pourrait stabiliser les prix à long terme et mettre plus de pression sur la Russie» Mais pour l'instant, le surplus mondial d'or noir limite toute flambée du baril. L'OPEP+, qui assure près de la moitié de la production mondiale, reste fidèle à sa stratégie historique: privilégier le marché sur les différends politiques. La prochaine réunion des huit pays est prévue le 1er février 2026, et les yeux resteront rivés sur Caracas et Téhéran où l'incertitude continue de peser sur la stabilité énergétique mondiale.

Renouvellement de sa flotte
Air Algérie réceptionne le deuxième avion

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dimanche, la réception du deuxième avion dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Réceptionné à l'aéroport international Houari Boumédiène, l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Gara Djebilet". Il s'agit du deuxième avion de ce type à rejoindre la flotte, après un premier appareil réceptionné en novembre dernier, baptisé "Novembre 54". Ce type d'avion est réservé aux vols long-courriers, que la compagnie s'emploie à intensifier, à travers le lancement ou le renforcement de plusieurs lignes aériennes, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. Les avions Airbus A330neo se distinguent par une capacité de plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, ainsi que par une réduction de 25% de la consommation de carburant et des émissions de CO2, comparativement aux générations précédentes. Ils sont également dotés de systèmes de divertissements à bord ultra modernes, dont le service de connexion Internet via le Wi-Fi. Avec ce nouvel aéronef, la flotte d'Air Algérie compte désormais 56 avions, auxquels s'ajoutent 15 avions appartenant à la compagnie Domestic Airlines (filiale d'Air Algérie). Cette flotte devrait connaître une extension supplémentaire au cours des prochaines années. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte du transporteur national, lancé en 2023, qui prévoit l'acquisition de huit (8) avions de type Boeing 737 MAX-9 et huit (8) autres de type Airbus A330-900neo, avant que la commande soit portée ultérieurement à dix (10) avions de ce dernier type.

Réseau autoroutier

Vaste opération de maintenance à partir de la semaine prochaine

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, dimanche, des instructions et orientations portant sur le lancement de l'ensemble des projets inscrits au programme sectoriel de l'année 2026, notamment une vaste opération de maintenance du réseau autoroutier à l'échelle nationale, laquelle débutera à partir de la semaine prochaine, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail présidée par le ministre, consacrée au suivi et à l'examen du plan d'action du secteur pour l'année 2026, à l'évaluation de l'état d'avancement des projets structurants en cours et au lancement de nouveaux projets, outre le suivi des travaux des commissions d'inspection des projets importants et l'examen d'exposés relatifs à la numérisation, à la coopération, ainsi qu'à la recherche et à la formation, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, le ministre a suivi des exposés sur les différents projets en cours de réalisation, notamment ceux relatifs à l'état de mainte-

nance du réseau autoroutier, aux projets autoroutiers en cours d'exécution, ainsi qu'aux projets de développement du réseau routier à l'échelle nationale, y compris ceux de la wilaya d'Alger. A cette occasion, M. Djellaoui a appelé au lancement simultané de tous les projets inscrits au programme sectoriel de 2026 à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'élaboration d'un plan d'action spécifique pour le suivi des projets structurants, à la conclusion de contrats d'engagement et de performance avec les directeurs des Travaux publics, ainsi qu'à l'évaluation de leurs performances selon des indicateurs définis. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de fixer avec précision les délais de livraison des projets et de lever les entraves de terrain, notamment dans les wilayas du Sud, soulignant l'importance du renforcement de la coordination entre les différents intervenants, afin d'assurer l'achèvement des projets dans les délais impartis. Concernant la maintenance du réseau autoroutier et du réseau routier national, le ministre a ordonné le lancement d'une vaste opération de maintenance des auto-

routes, dont la première phase débutera à partir de la semaine prochaine au niveau de la deuxième rocade d'Alger, avant sa généralisation à l'échelle nationale, en particulier sur les grands axes reliant le nord du pays au sud. Dans ce cadre, le ministre a relevé la nécessité d'accélérer la réalisation des projets inscrits dans la wilaya d'Alger et de garantir leur livraison dans les délais impartis, tout en intensifiant le suivi de terrain continu par les structures centralisées et décentralisées. M. Djellaoui a également souligné l'importance d'assurer un suivi rigoureux des projets inscrits dans le programme complémentaire des wilayas de Djelfa, Khenchela et Tissemsilt, avec l'élaboration de rapports précis et détaillés sur l'ensemble des projets dont ont bénéficié ces wilayas. Par ailleurs, le ministre a ordonné la révision des modalités d'élaboration des cahiers des charges en vigueur et l'élaboration de cahiers des charges types propres au secteur, mettant en avant l'importance de la mise en place d'un groupe de travail spécialisé chargé d'étudier ce dossier et de proposer les formules appropriées.

Production pétrolière

L'Algérie et sept autres pays réaffirment la suspension des augmentations

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont réaffirmé, dimanche, leur décision de suspendre les augmentations graduelles de production durant le premier trimestre de l'année en cours 2026. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023: l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Cette réunion de coordination, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de la situation du marché pétrolier mondial. A cette occasion, les ministres ont procédé à "un échange approfondi sur les perspectives à court terme du marché pétrolier, dans un contexte économique international marqué par de fortes incertitudes et une demande saisonnièrement modérée", selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. M. Arkab a souligné, dans ce sens, "l'importance d'une vigilance accrue et d'une coordination étroite, tant au sein du groupe des huit qu'avec l'ensemble des pays participants à la Déclaration de Coopération". Il a également réaffirmé "l'attachement de l'Algérie aux décisions collectives adoptées, jugées cohérentes et appropriées au regard des conditions actuelles du marché", tout en insistant sur "la nécessité de préserver l'efficacité et la crédibilité du mécanisme de coopération". De son côté,

L'Opep a publié un communiqué sur son site web, confirmant l'engagement du groupe des huit pays à maintenir la stabilité du marché "dans un contexte de perspectives économiques mondiales stables et de fondamentaux de marché sains, comme en témoigne la baisse des stocks". Ces pays continueront de suivre et d'évaluer de près la situation du marché, réaffirmant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver une pleine flexi-

bilité", selon la même source. Les huit pays ont aussi réitéré leur engagement collectif à se assurer la "pleine conformité" à la Déclaration de Coopération, y compris pour les ajustements volontaires supplémentaires de production, qui seront supervisés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tout en soulignant la nécessité de compenser entièrement tout volume de production excédentaire depuis janvier 2024, selon le communiqué de l'Opep.

Aquaculture

Entrée en vigueur des mesures prévues dans la loi de finances 2026

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'entrée en vigueur des mesures incitatives prévues dans la loi de finances 2026, visant à promouvoir la filière de l'aquaculture et à soutenir les opérateurs activant dans ce domaine. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'article 138 de la loi de finances 2026, lequel prévoit l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles, conformément à une liste définie, indique la même source. Les matières concernées comprennent notamment l'artémia, les souches de phytoplancton, l'huile de foie de morue, l'huile de foie des autres poissons et leurs fractions, les fractions solides des graisses et huiles de poissons et leurs fractions, les acides gras polyinsaturés, ainsi que d'autres graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foie. La liste inclut également les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons, destinés à la fabrication d'aliments pour l'élevage aquacole, ainsi que ceux dérivés de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, en sus de la farine de maïs, de riz, de légumineuses et d'autres céréales destinés à la fabrication de ces aliments. Il est, en outre, précisé que la production locale issue de la fabrication de ces aliments bénéficiera également du taux réduit de TVA, en appui à la production nationale. Le bénéfice de ces avantages est subordonné à la présentation d'un certificat délivré par les services compétents du ministère chargé de la pêche, attestant que les matières importées sont destinées à cet usage, le document devant être présenté lors de l'achèvement des procédures de dédouanement. La DGPA a souligné que ces mesures visent à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de développement de la filière aquacole, en appui à la production nationale.

Projet de lois sur le code de la route

Renforcement de la prévention et instauration de la culture routière

Le projet de loi sur le code de la route, soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption, prévoit de nouvelles dispositions visant à renforcer la prévention et à instaurer une culture routière à même de garantir la sécurité des usagers de la route, a indiqué, dimanche, la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). Dans une déclaration à l'APS, la responsable de la communication auprès de la DNSR, Fatma Khellaf, a précisé que "la hausse constante du nombre d'accidents de la route et de leurs victimes a nécessité l'introduction de nouvelles mesures dans le projet de loi sur le code de la route, qui est en phase d'enrichissement, ajoutant que ces mesures visent à renforcer les éléments de prévention et d'instaurer une culture routière, en précisant les responsabilités pour la sécurité des conducteurs et des piétons". Mme Khellaf a expliqué que "cette nouvelle approche en la matière permettra de lutter plus efficacement contre le phénomène de l'insécurité routière, en limitant les com-

portements imprudents qui mettent en péril la vie des usagers de la route et en promouvant la culture de respect des règles de conduite". Ces nouvelles dispositions s'inscrivent parmi les principaux objectifs du code de la route, qui regroupe toutes les règles régissant la circulation des véhicules et des piétons sur les routes, et ce, afin d'assurer un degré maximal de sécurité et de sûreté à ses usagers et de prévenir les accidents, notamment les plus graves. Ainsi, le code de la route vise, dans sa mouture amendée, à "passer du traitement conjoncturel des accidents de la route à l'établissement d'une approche préventive globale, reposant sur l'engagement de la responsabilité légale de chaque partie, de manière à réduire les causes des accidents, à évaluer les comportements dangereux et à ancrer la culture du respect des règles de circulation, comme condition essentielle pour protéger la vie humaine et les biens. Pour atteindre cet objectif, il a été procédé, dans le cadre de ce projet de loi, à "l'élargissement du champ de responsabilité

pour y inclure les auto-écoles, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, les personnes en charge de l'amélioration du réseau routier et des travaux de maintenance, ainsi que les agents de contrôle et d'inspection et autres intervenants dans le domaine de la sécurité routière". Le projet de loi impose également des spécificités techniques précises relatives aux véhicules ainsi que des mesures procédurales garantissant la sécurité de leurs conducteurs, en assurant l'aménagement permanent et la maintenance des infrastructures routières, et en dotant les services compétents de contrôle en équipements numériques. Par ailleurs, le projet de loi sur le Code de la route prévoit "des dispositions répressives incluant l'aspect préventif, pour exhorter les usagers de la route à respecter les règles de sécurité routière, tout en encourageant l'ensemble des catégories à se distinguer dans ce domaine, et ce, à travers la création du prix du président de la République en la matière".

Courrier express

Entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité du courrier express, du transport de colis et des services de livraison, et ce, dans le cadre des efforts continus visant à moderniser ce type d'activités. L'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité du courrier express, du transport de colis et des services de livraison a vocation à "renforcer la protection des droits des clients" et à "soutenir le e-commerce et l'économie numérique nationale", précise le communiqué, soulignant que "c'est le fruit d'un travail institutionnel complémentaire reflétant le rôle central du ministère dans l'animation du débat sur la nécessité d'un tel cadre, ainsi que le rôle de l'Autorité de régulation de la poste et des communication électronique (ARPCE) dans sa structuration juridique et réglementaire", ajoute la même source. Cet acquis réglementaire au profit des clients algériens vient "couronner le processus de concertation et le travail accompli depuis la première rencontre avec les opérateurs de courrier express (9 septembre dernier), présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, en présence des cadres du secteur et du président du Conseil de l'ARPCE, et au cours de laquelle ont été tracées les grandes lignes d'un cadre structurant moderne répondant aux transformations accélérées que connaît cette activité", souligne le ministère. Lors de cette réunion, le ministre avait souligné l'importance stratégique de l'activité du courrier express dans le soutien au commerce électronique, met-

tant en avant la nécessité de l'encadrer suivant une "approche alliant encouragement de l'investissement et protection des consommateurs", tout en insistant sur un ensemble de principes fondamentaux visant à assurer un service client de qualité, rappelle le communiqué. Parmi ces principes, poursuit la même source, figurent "l'amélioration de la qualité des services, le respect des délais de livraison, la protection des données à caractère personnel, la bonne prise en charge des préoccupations des clients, la généralisation des moyens de paiement électronique, l'adoption d'une identité commerciale et le port de l'uniforme de l'entreprise". Partant de cette vision, "le processus réglementaire a

été finalisé, en étroite coordination avec l'ARPCE, à travers l'élaboration et l'adoption d'un cahier des charges clair et moderne, établissant un cadre de référence unifié pour l'exercice de cette activité, qui privilégie l'organisation et l'accompagnement plutôt que la répression, tout en renforçant la confiance entre les opérateurs et les clients", précise la même source. Le ministère a, par ailleurs, réaffirmé son engagement à poursuivre l'accompagnement des opérateurs dans ce domaine et à œuvrer à la structuration du secteur du courrier express, afin de "garantir aux citoyens des services plus fiables et transparents, tout en contribuant à la création de valeur ajoutée et d'emplois".

Cybercriminalité

Démantèlement d'une bande ayant créé des plateformes numériques pour escroquerie

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale (GN) de Chéraga (Alger) a procédé, en coordination avec le service de lutte contre la cybercriminalité, au démantèlement d'une bande criminelle ayant créé des plateformes numériques pour escroquer ses victimes, en les attirant avec de prétendues facilités bancaires, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. Trois individus ont été arrêtés pour avoir «créé et conçu des plateformes numériques illégales utilisées à l'effet d'obtenir des informations relatives à plus de 400 cartes bancaires étrangères», a précisé la même source. Les suspects ont exploité «ces informations pour procéder à des transferts d'argent à partir des comptes bancaires des victimes, réaliser des réservations hôtelières au moyen de terminaux de paiement électronique, et effectuer des achats via des applications de commerce électronique proposant des produits commerciaux, ainsi que pour le commerce d'actifs virtuels (cryptomonnaies)». «L'utilisation des techniques d'investigation cybernétique a permis d'identifier et d'arrêter les suspects et de saisir le matériel utilisé, à savoir des ordinateurs portables, des téléphones mobiles, des supports de stockage magnétiques, des cartes mémoire, ainsi que des billets de réservation d'hôtels et des tickets de réservation de services commerciaux émis par des banques». «Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, une fois l'enquête terminée, conclut le communiqué.

Accidents de la route

09 décès et 229 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 229 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilaya d'El-Meniâa et Djelfa avec 2 morts et 4 blessés chacune, précise la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas d'Alger, Tiaret, Béchar et Oran, a déploré la même source, ajoutant, par ailleurs, que des soins de première urgence ont été prodigués à 18 personnes, à travers 9 wilayas. En outre, la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans deux poulaillers, sans enregistrer de victimes, selon le communiqué.

Khenchela

Saisie de 1,35 kg de cocaïne et plus de 2.000 comprimés de drogues dures

La brigade de lutte contre le trafic de drogues de la sûreté de wilaya de Khenchela a saisi 1,35 kg de cocaïne et 2.009 comprimés de drogues «ecstasy» et arrêté deux suspects, a-t-on appris dimanche auprès du bureau de communication de cette sûreté. Selon la même source, les éléments de cette brigade exploitant des informations relatives à deux personnes trentagénaires écoulant et vendant en gros des drogues et des psychotropes sont parvenus après investigations profondes à identifier et arrêter les deux suspects. Après obtention d'un mandat de perquisition, la fouille du domicile de l'un des suspects a permis de saisir 1,35 kg de cocaïne, 2.009 comprimés «ecstasy», 350 grammes de la même drogue dure, 7 plaques de kif traité de 520 grammes, deux véhicules de tourisme et des sommes d'argent en monnaies nationale et étrangère issues de ce trafic, selon encore la même source. Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été constitué contre les deux suspects pour «possession et trafic de drogues et psychotropes» en vertu duquel ils ont été présentés devant le parquet local, a-t-on indiqué.

Trafic de drogue

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Tlemcen

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont porté un coup dur aux réseaux de trafic de stupéfiants, en procédant au démantèlement d'un réseau criminel organisé, spécialisé dans l'échange illicite de drogue. Cette opération d'envergure a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de Mansourah, dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée. L'intervention fait suite à des informations précises indiquant le passage d'un véhicule suspect sur l'autoroute, en provenance des régions frontalières de l'Ouest du pays. Après la mise en place d'un plan sécuritaire minutieux, les policiers ont intercepté le véhicule à proximité de la ville de Tlemcen. La fouille a permis la saisie de plus de 2,5 kilogrammes de cannabis traité. L'enquête approfondie, menée en coordination avec le Parquet compétent, a permis d'identifier et d'arrêter sept autres individus impliqués dans ce réseau criminel, opérant entre les wilayas de Tlemcen et d'Oran. Les forces de l'ordre ont également procédé à la saisie de quantités supplémentaires de drogue, de capsules de substances psychotropes, d'une importante somme d'argent issue des activités criminelles ainsi que de véhicules et motos utilisés pour le transport et la distribution. À l'issue des procédures légales, l'ensemble des suspects a été présenté devant la justice. **Mohamed AMMAMI**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 34 / 2025

La direction des équipements publics de la Wilaya de Saida lance un **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL** pour : **Sulvi pour la réalisation d'un collège type 5/200 R à 5 juillet**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida cité Hai Salam II
Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :
Le soumissionnaire doit présenter uniquement le dossier de candidature + Offre Technique + Offre Financière
comme suit:

Le dossier de candidature comprend :

- 1- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 2- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 4- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément à l'article 03, ci-dessus.

Et ayant les conditions de éligibilités cités comme suit :

3) Cas De Soumissionnaire Seul :

a)Capacités Techniques : Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de **Trois (03) ans**.

- Un Technicien ou DEUA ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de **Deux (02) ans**.

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation et fiche carrière à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'éventuelle expérience

b) Références professionnelles : Ayant déjà conçu un projet d'étude et suivi ou suivi pour la réalisation d'un projet d'équipement public ou bâtiment (**logements**) de (catégorie B ou plus ou **02 projets de catégorie A**). A justifier par des attestations de bonne exécution durant les (10) dernières années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, et ou suivi ...etc.).

c)Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent ,
 - De l'agrément de l'année en cours (2025);
 - De statut d'entreprise public économique (EPE)
 - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009)
- doivent être justifié par décret de création ou statut du bureau d'étude ou toute autre document justificatif.
- Une copie de l'agrément délivré par le ministère de l'habitat pour les ingénieurs en génie civil.

Capacités financières

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernière années (**2022,2023 et 2024**) égal ou supérieur à **2.000.000,00 DA**. Justifie par les bilans délivrés par le service des impôts ou le certificat des impôts C20

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT.

a)Capacités Techniques : Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de **Trois (03) ans**.

- Un Technicien ou DEUA ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de **Deux (02) ans**.

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation et fiche carrière à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'éventuelle expérience

b) Références professionnelles : Ayant déjà conçu un projet d'étude et suivi ou suivi pour la réalisation d'un projet d'équipement public ou bâtiment (**logements**) de (catégorie B ou plus ou **02 projets de catégorie A**). A justifier par des attestations de bonne exécution durant les (10) dernières années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, ...etc.).

c)Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent ,
 - De l'agrément de l'année en cours (2025);
 - De statut d'entreprise public économique (EPE)
 - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009)
- doivent être justifié par décret de création ou statut du bureau d'étude ou toute autre document justificatif.
- Une copie de l'agrément délivré par le ministère de l'habitat pour les ingénieurs en génie civil.

d)Capacités financières

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernière années (**2022,2023 et 2024**) égal ou supérieur à **4.000.000,00 DA**. Justifie par les bilans délivrés par le service des impôts ou le certificat des impôts C20

NB : les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

L'offre technique comprend :

- 1- La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- 2- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).
Les offres seront déposées à la direction des équipements publics de la wilaya de Saida cité HAI SALAM II sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales »
PROJET : Sulvi pour la réalisation d'un collège type 5/200 R à 5 juillet

L'intérieur de laquelle se trouvera le pli qui contiendra l'offre (DOSSIER DE CANDIDATURE), il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature ».

La durée de préparation des offres Candidature est fixée à : **10 jours**, à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.(Les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures)

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 11 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 11H45 min du même jour en séance public à la salle de réunion de l'Etablissement.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000091 06.01.2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tiemcen
Daira de Mansourah
Commune de Mansourah
N° N.I.F : 098513519058703
N° 12 12 12

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le Président De L'assemblée Populaire Communale De Mansourah lance un avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour réalisation de :

« **Rénovation et renforcement du réseau d'AEP a Grand Imama et Bouhenek El Kabir**»

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 10.000,00 DA. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

➤ DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire..
- Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Copie des Statuts pour les sociétés.
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale **Hydraulique en cours de validité avec catégorie IV ou plus**.
- Moyens matériels avec justification (cartes grises plus assurances, factures d'achat, PV d'expertise de justice, ou contrat de location notarié).
- Moyens humains copie d'attestations CNAS(en cour de validité).
- Références professionnelles.
- Planning d'exécution des travaux.
- Bilan Financier Des Trois Dernière années (2022-2023-2024)

- L'OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- L' OFFRE FINANCIER :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif rempli signé et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli signé et cachetée.
- Décomposition Du Prix Global Et Forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention « Dossier De candidature » « Offre technique » ou « Offre Financière », selon le cas ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« **a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°...../.....

PROJET : Rénovation et renforcement du réseau d'AEP a Grand Imama et Bouhenek El Kabir

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou la presse national écrite et par voie de presse électronique. La date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14.15h.

Si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à

14. h30 au siège de la commune de Mansourah wilaya de Tiemcen, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois à compter de la date de leurs dépôts.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale De Mansourah

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000087 06.01.2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tiemcen
Daira de Mansourah
Commune de Mansourah
N° N.I.F : 098513519058703
N° 12 12 12

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le Président De L'assemblée Populaire Communale De Mansourah lance un avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour réalisation de :

Renforcement de réseau l'éclairage publics a Grand Imama, Bouhenek El Kabir, Champ De Tir et hai Wali Mustapha»

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 10.000,00 DA. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

➤ DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire..
- Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Copie des Statuts pour les sociétés.
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle Activité Principale **Travaux Publics « Code Eclairage Public » code 347.4272 Catégorie III (03) ou Plus**.
- Moyens matériels avec justification (cartes grises plus assurances, factures d'achat, PV d'expertise de justice
- Moyens humains copie d'attestations CNAS(en cour de validité).
- Références professionnelles.
- Planning d'exécution des travaux.
- Bilan Financier Des Trois Dernière années (2022-2023-2024)

- L'OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- L' OFFRE FINANCIER :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif rempli signé et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli signé et cachetée.
- Décomposition Du Prix Global Et Forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention « Dossier De candidature » « Offre technique » ou « Offre Financière », selon le cas ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« **a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°...../.....

PROJET : Renforcement de réseau l'éclairage publics a Grand Imama, Bouhenek El Kabir, Champ De Tir et hai Wali Mustapha

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou la presse national écrite et par voie de presse électronique. La date et l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14.15h.

Si ce jour coïncide, avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis s'effectuera les mêmes jours de la date de dépôt des offres à 14. h30 au siège de la commune de Mansourah wilaya de Tiemcen, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois à compter de la date de leurs dépôts.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale De Mansourah

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000106 06.01.2026

Au cours du premier trimestre 2026

Réception de deux quais au port d'Arzew pour le déchargement de conteneurs

La réception de deux nouveaux quais dédiés au déchargement des conteneurs au port d'Arzew (à l'Est d'Oran) est prévue au cours du premier trimestre de l'année en cours, dans le cadre du projet d'extension du port, a indiqué, dimanche, l'entreprise portuaire. L'entreprise a précisé que les travaux d'extension du port d'Arzew avancent à un rythme soutenu, soulignant que les deux nouveaux quais, d'une profondeur inférieure à 14 mètres, permettront de renforcer le trafic des marchandises et d'améliorer la qualité des services, tout en encourageant l'exportation de produits hors hydrocarbures. Le projet prévoit également la réception progressive de deux autres quais supplémentaires, selon l'avancement des travaux, l'achèvement total du projet étant prévu pour la fin de l'année 2026, a fait savoir la même source. Les travaux d'extension du port d'Arzew ont été confiés à un partenariat algéro-chinois regroupant



le groupe «Cosider» et «CHEC-Meditram», pour un délai n'excédant pas 39 mois, pour une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars algériens, financée par le budget de l'entreprise portuaire. Le projet comprend la réalisation d'un nouveau quai commercial d'une longueur de 1.200 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conforme aux normes internationales, sur une super-

ficie de 52 hectares. Il comportera quatre postes destinés à l'exportation de l'urée et des produits sidérurgiques, ainsi qu'au traitement des conteneurs, pour une capacité globale de 500.000 tonnes par an, en plus d'un poste dédié à la réparation navale. Le projet d'extension du port d'Arzew figure parmi les projets structurants majeurs actuellement en cours de réalisation.

Grand soulagement à l'Épic «Oran-vert»

15 milliards pour améliorer les conditions des travailleurs

Par B.Habib

Les travailleurs de l'entreprise publique «Oran-vert» de nettoyage, d'entretien et d'arrosage des espaces verts et des jardins, sont aux anges. Ils commencent à respirer, suite aux versements de leurs arriérés impayés depuis voilà près de quatre mois. Ils viennent de le prouver de la meilleure des manières, en affichant leur adhésion et leur implication aux efforts soutenus et constants déployés par l'actuelle Direction depuis la création de l'entreprise qui fait face aux défis d'amélioration et de renforcement en termes de projets d'aménagement et de rénovation des esplanades verts, implantés à travers le territoire de la wilaya. Les agents de cette entreprise ont tenu à expri-

mer leur entière gratitude et leur reconnaissance à la société qui, selon leurs propos, n'a ménagé aucun effort pour être à l'écoute des revendications salariales de ses employés. Ce dénouement a été rendu possible grâce aux efforts des autorités et de la Direction pour venir au secours aux doléances des travailleurs et de leurs familles. Selon de sources proches du dossier, le versement des salaires se fera progressivement et graduellement jusqu'à l'épurement de la totalité de arriérés, suite à la mobilisation d'un contrat programme consistant, d'un montant de 15 milliards, visant l'amélioration des conditions des travailleurs de l'entreprise. «Les salaires ont, d'ores et déjà, commencé, à être versés dans leur totalité, ce qui constitue une véri-

table bouffée d'oxygène pour les agents, des suites des efforts que nous fournissons quotidiennement pour préserver la salubrité et l'hygiène environnementale des espaces verts et des jardins», a confié, à ce propos, un travailleur de l'entreprise. Les tâches des agents d'«Oran-vert» se multiplient et se diversifient tous azimuts. Ils accomplissent différents travaux entrants, par exemple, dans le désherbage, l'élagage et le nettoyage des arbres et des plantations ainsi que la préservation des espaces verts outre le nettoyage et la réhabilitation des jardins et la pose de gazon. Il s'agit certes de tâches de routine mais non sans difficultés car elles exigent des efforts constants et un effectif quasiment important et permanent.

Projet d'extension du récif artificiel de Bousfer

Nouvelle phase avec l'installation de 100 blocs supplémentaires

Un projet visant l'extension du récif artificiel de Bousfer (Oran), en partenariat entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'association écologique marine Barbarous, a été validé, a indiqué le Secrétaire général de cette association, Amine Chakouri. Cette nouvelle phase du projet prévoit l'installation de 100 blocs supplémentaires, venant s'ajouter à la structure existante composée de 80 blocs, immergés lors de la première phase au cours de l'année 2025, a-t-il précisé. Le récif artificiel couvre actuellement une superficie de 10 hectares au large de Bousfer et constitue un habitat marin favorable à la reproduction, à l'abri et au développement de nombreuses espèces halieutiques. Selon le SG de l'association Barbarous, la première phase du projet a enregistré des résultats jugés très satisfai-

sants, avec des suivis scientifiques et des observations de terrain, qui ont mis en évidence une augmentation progressive de la biomasse marine autour du récif, le retour de différentes espèces de poissons, ainsi qu'une amélioration sensible de la biodiversité dans la zone concernée. Dans le cadre de l'extension du projet, une formation sur la gestion et le suivi des récifs artificiels est prévue au profit des membres de l'associa-

tion Barbarous. Cette formation se déroulera en deux phases, avec une première partie en Tunisie, à la fin du mois de janvier, consacrée aux aspects techniques, scientifiques et environnementaux des récifs artificiels, suivie d'une seconde phase au Japon, au mois de mars prochain, axée sur l'échange d'expériences et le partage des bonnes pratiques internationales en matière de gestion durable des écosystèmes marins.

Oued Tlélat

Mort d'un homme sur l'autoroute

Dans la soirée d'avant-hier, aux alentours de 22h30, un homme a été tué sur l'autoroute reliant la ville d'Oran à celle de la commune de Oued Tlélat. La victime, âgée de 60 ans, a été percutée par une voiture, rapporte une source de la Protection civile de la wilaya d'Oran. Le défunt a succombé à de graves blessures. Alertés, les secouristes sont arrivés sur le lieu de l'accident, malheureusement la victime était déjà morte. La dépouille a été transportée vers l'hôpital de Oued Tlélat. Une enquête a été ouverte pour éclaircir les causes de cet accident mortel.

A.Kader

Sûreté de wilaya

Démantèlement d'une bande de quartier et saisie d'armes blanches



Les services de police d'Oran ont mis fin aux activités d'une bande de quartier composée de 13 individus, dont la majorité faisait l'objet de mandats d'arrêt, et ont procédé à la saisie d'un lot d'armes blanches prohibées de différents types et tailles, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée à la suite d'enquêtes et de l'exploitation de vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur « Tik-Tok », montrant les membres de la bande faisant l'apologie de la violence et incitant à des rixes entre habitants des quartiers, dans le but de créer un climat de terreur. Leurs activités comprenaient également l'enlèvement de mineurs, leur incitation à rejoindre la bande, l'incitation à la dépravation morale, ainsi qu'à la consommation et à la diffusion de stupéfiants. Ils étaient aussi impliqués dans le trafic de drogues dures au sein d'un groupe criminel transnational organisé, en plus de l'émigration clandestine, a fait savoir la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les investigations techniques et de terrain menées par les services de la première circonscription de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran ont permis d'identifier les membres de la bande, de localiser leurs lieux de présence et de procéder à leur arrestation, l'un après l'autre. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen (Oranville), et l'obtention de mandats de perquisition et d'extension de compétence, 13 personnes ont été interpellées. Les services de sécurité ont saisi 17 armes blanches prohibées de divers types et tailles, ainsi que deux chiens dangereux «Malinois», utilisés pour commettre des agressions et exécuter des plans criminels.

Il entravait l'accès à deux écoles

Le marché informel de Hai Ibn Sina démantelé



Conformément aux instructions de M. Ibrahim Ouchene, wali d'Oran, visant à lutter contre les marchés informels et l'empiètement sur les trottoirs et la voie publique, la cellule de la protection de l'Environnement relevant du bureau du wali, en coordination avec la commune d'Oran et les forces de sécurité, a procédé au démantèlement du marché informel de légumes du quartier Ibn Sina, qui entravait l'accès à deux écoles primaires. Les vendeurs ont été incités à exercer leur activité dans un marché couvert, dans des conditions adéquates. Après l'opération, les vestiges du marché informel ont été nettoyés, notamment par l'enlèvement des déchets et le nettoyage et le marquage des trottoirs. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie urbain et de restauration de l'harmonie et de l'ordre dans le paysage citadin.

CNAS Tlemcen

Journée d'étude regionale



Une journée d'étude régionale s'est tenue récemment à Tlemcen, organisée par le Conseil judiciaire de Tlemcen, en coordination avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de Tlemcen. Cette rencontre scientifique et professionnelle s'est déroulée sous le thème: «La sécurité sociale entre les défis de la gouvernance et l'instauration de la justice judiciaire». Cet événement a réuni des magistrats, des cadres du secteur de la sécurité sociale ainsi que des experts du domaine juridique et social. Les travaux de cette journée ont été marqués par plusieurs interventions de grande qualité, axées sur la protection des droits sociaux et le renforcement des mécanismes de justice et de gouvernance. Les participants ont mis en lumière les défis actuels auxquels fait face le système de sécurité sociale notamment en matière de transparence, d'efficacité administrative et de respect des droits des assurés. Les débats ont également souligné le rôle fondamental de l'institution judiciaire dans la consolidation de la justice sociale et l'équité entre les citoyens. Cette journée d'étude a constitué un espace d'échange et de réflexion constructive, contribuant à renforcer la coordination entre les institutions judiciaires et sociales, dans l'objectif d'une meilleure gouvernance et d'une justice plus équitable au service du citoyen. **Mohamed AMMAMI**

BRI de Relizane

Trois individus interpellés, des psychotropes et une arme à feu saisis

Dans le cadre des efforts soutenus de lutte contre la criminalité en milieu urbain, sous toutes ses formes notamment celle liée au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Relizane ont procédé à l'interpellation de trois (03) individus, avec la saisie d'une quantité considérable de comprimés psychotropes ainsi qu'une arme à feu de catégorie 1. Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya, l'opération a permis la saisie de 1.101 comprimés psychotropes de différents types ainsi qu'un pistolet de type Tokarev T33. Ont également été récupérés un ordinateur, une imprimante et une balance électronique portant des traces d'une poudre suspectée être de la cocaïne. Les faits font suite à l'exploitation efficace d'informations précises, parvenues à la même brigade, faisant état de l'existence d'individus s'adonnant à la commercialisation de substances psychotropes au niveau de l'un des quartiers de la ville. Immédiatement, les services compétents ont mis en place un plan opérationnel minutieux pour la surveillance des suspects et, en coordination avec le Parquet compétent, l'opération a été menée avec succès, aboutissant à l'interpellation des mis en cause et à la saisie des objets précités. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, pour des chefs d'inculpation liés à la détention d'une arme à feu de catégorie 1 (pistolet et munitions) sans autorisation, la détention, le stockage et le transport illégaux, ainsi que le délit de blanchiment d'argent issu du trafic de substances psychotropes et de drogues dures. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la sécurité, de la protection des citoyens et de la poursuite des actions visant à endiguer les réseaux criminels menaçant la sécurité publique. **N. Ouadah**

La zone steppique subit une érosion alarmante

Sidi Bel-Abbès face au défi climatique

Par Charef Kassous

À la clôture de l'année 2025, la quatrième session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) de Sidi Bel-Abbès a transcendé le simple cadre administratif pour se muer en un véritable forum d'urgence écologique. Entre pressions anthropiques et dérèglements climatiques, le diagnostic posé par la commission économique et financière appelle à une re-fonte structurelle de la gestion du territoire. Le rapport présenté par le président de la commission économique et financière ne se contente pas de dresser un constat de carence, il expose une vulnérabilité systémique. La zone steppique qui constitue le poumon méridional de la wilaya et représente 40 % de sa superficie totale, subit une érosion biotique alarmante. À cela s'ajoute la fragilité d'un massif forestier de 205 hectares, désormais pris en étau. L'analyse met en exergue une «synergie destructrice»: aux facteurs naturels exogènes, à savoir un vent de sable abrasif, thermogénèse extrême et stress hydrique persistant, se greffent des pratiques humaines délétères.

Le labour anarchique, le surpâturage extensif et la récurrence des incendies ne sont plus seulement des incidents isolés, mais les vecteurs d'une dégradation profonde du couvert végétal, compromettant la résilience de ces espaces fragiles. L'un des points d'orgue de cette session fut la critique nuancée, mais ferme, de l'absence de programmes de reboisement adaptés. L'époque des interventions ponctuelles semble révolue, l'heure est à la rigueur scientifique. La commission préconise l'adossement aux pôles d'expertise d'où une sollicitation accrue du Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS), transformer la steppe de simple espace de pâturage en un actif économique, social et environnemental durable, le recours systématique à des bureaux d'études spécialisés pour garantir la viabilité des essences plantées. A cet effet, «La protection du patrimoine forestier n'est plus une option de conservation mais un impératif de souveraineté territoriale », a souligné l'intervenant, appelant à une convergence entre la conservation des forêts, la Direction de l'environnement et les flux financiers nécessaires à cette ambition.

Pour traduire ces recommandations en actes, une feuille de route quinquennale (2025-2030) a été esquissée. Ce plan ne repose pas uniquement sur la technique, mais sur une gouvernance inclusive. La création d'une commission de wilaya, placée sous l'autorité directe du wali, vise à briser les silos administratifs en impliquant activement les Assemblées Populaires Communales (APC) et la société civile. Cette approche horizontale marque une rupture, la lutte contre l'avancée du désert devient l'affaire du citoyen et de l'élu local et non plus une prérogative exclusivement étatique. Qualifiant cet exposé d'une «extrême valeur», le wali de Sidi Bel-Abbès a immédiatement acté la nécessité d'un suivi rigoureux. En instruisant les services de l'environnement et des forêts de traduire ces propositions en mesures opérationnelles, l'exécutif de la wilaya semble vouloir ériger Sidi Bel-Abbès en modèle de résilience face au défi climatique. Il reste désormais à transformer cette volonté politique en une réalité de terrain où chaque hectare reboisé et chaque steppe préservée seront les remparts de la wilaya contre l'inexorable avancée du sable.

Pour booster le développement local à Tissemsilt

89 projets vitaux dans le programme complémentaire

La wilaya de Tissemsilt connaît une forte dynamique grâce au programme complémentaire de développement dont elle a bénéficié sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont 89 projets vitaux pour booster le développement local. Ce programme a donné une impulsion notable à plusieurs secteurs à travers la réalisation de 89 projets vitaux pour une enveloppe financière estimée à 97,53 milliards de dinars. Le secteur des travaux publics a contribué au développement du réseau routier de la wilaya à travers 13 projets, pour lesquels une enveloppe financière de 47,6 milliards de dinars a été allouée, représentant environ 48 % du budget global du programme. A cet égard, le directeur des Travaux publics, Zineddine Bordji, a fait état de la réalisation d'un dédoublement de la route nationale (RN14) reliant Tissemsilt aux frontières de la wilaya de Tiaret sur une distance de 8 km, avec la réalisation d'un échangeur, ainsi que le dédoublement de la RN 120 reliant la commune de Layoune à la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km. Et, les travaux de dédoublement de la RN 127 reliant la commune de Layoune à l'autoroute Nord-Sud sur une distance de 73 km sont actuellement en voie d'achèvement. Par ailleurs, des travaux sont également en cours pour la réhabilitation de la RN 14 Tissemsilt-Khemis Miliana sur une distance de 84 km, en plus de la réhabilitation de plusieurs chemins communaux et de wilaya. De son côté, le secteur de l'hydraulique a bénéficié de 19 projets pour une enveloppe financière de 20,8 milliards de dinars. Le directeur de l'Hydraulique, Yacine Belbali, a précisé que 10 forages profonds ont été réalisés dans la région de Rechaïga, dans la wilaya voisine de Tiaret, dont

5 sont déjà entrés en exploitation, tandis que les autres sont à un stade avancé de réalisation. Par ailleurs, 127 km de canalisations d'adduction d'eau ont été réalisés pour l'alimentation de 24 zones rurales comptant plus de 14.000 habitants, avec un taux d'avancement de 80 %, outre la réalisation de huit (8) stations d'épuration des eaux usées (STEP) au profit de huit communes. Le réseau d'alimentation en eau potable, pour sa part, a été réhabilité dans plusieurs communes et les travaux de création d'un périmètre d'irrigation sur une superficie de 300 hectares sont en cours, avec un taux de réalisation de 90%. Aussi, une enveloppe financière de 12,8 milliards de dinars a été consacrée au secteur du logement pour la réalisation de 5.000 unités de différentes formules, dont 2.000 logements publics locatifs (LPL), ainsi que la distribution de 3.000 aides à l'habitat rural réparties à travers les 22 communes que compte cette wilaya des Hauts-Plateaux du Centre-Ouest. L'achèvement de ces projets est prévu avant la fin du premier semestre de l'année 2026, a indiqué le directeur de l'Habitat, Noureddine Soudani. Le programme a également intégré plusieurs projets agricoles, notamment le raccordement de 200 exploitations agricoles à l'électricité sur une distance de 50 km, pour une enveloppe financière dépassant 200 millions de dinars. Les terres agricoles ont été améliorées à travers des opérations de labour profond et d'enlèvement de pierres (épierrage) sur une superficie de 4.500 hectares dans plusieurs communes, ainsi que l'aménagement et l'ouverture de 80 km de pistes agricoles pour un montant de 51 millions de dinars. Quant au secteur de la santé, il a bénéficié de la réalisation de six polycliniques, l'acquisition

de 30 ambulances et d'une clinique mobile équipée pour desservir les zones éloignées. La réalisation d'un hôpital de 240 lits au chef-lieu de la wilaya et d'un autre de 60 lits dans la commune de Lardjem sont également en cours, en plus de l'acquisition d'équipements médicaux pour trois établissements hospitaliers. Le programme complémentaire de développement a permis le raccordement de 6.500 logements au gaz naturel à travers les communes de la wilaya, via un réseau de 1.160 km, ainsi que le raccordement de 3.500 logements à l'électricité rurale sur un réseau de 258 km, tandis que les travaux se poursuivent pour le raccordement d'autres habitations, afin d'améliorer les conditions de vie dans les zones isolées. D'autre part, six projets ont été consacrés au secteur de la jeunesse et des sports pour une enveloppe financière de 2,8 milliards de dinars. Les opérations initiées dans ce cadre comprennent l'équipement de 40 terrains de proximité en gazon synthétique, la réalisation d'une piscine semi-olympique au niveau du complexe omnisports de la commune de Tissemsilt, avec un taux d'avancement de 50%, l'équipement d'autres piscines de proximité avec des taux de réalisation variant entre 70 et 80%, ainsi que la réhabilitation de 22 stades communaux avec un taux d'avancement dépassant 65%, souligne-t-on. Le secteur de l'environnement a bénéficié, pour sa part, de 11 projets pour une enveloppe de 1,9 milliard de dinars, incluant la réception de 35 camions compacteurs, la réalisation d'un centre de stockage des déchets inertes, l'aménagement d'une décharge publique avec un taux d'avancement de 90%, ainsi que l'équipement des centres de tri des déchets au niveau des décharges publiques.

El-Meniaa

L'importance du marketing numérique dans la promotion touristique soulignée

Des participants à une journée d'étude sur le tourisme saharien tenue dimanche à El-Meniaa, ont mis en avant l'importance du marketing numérique dans la promotion touristique. Cette démarche s'articulera notamment autour de l'encadrement et de l'accompagnement des créateurs de contenu, via l'organisation d'activités spécifiques destinées à les inciter à s'investir dans la promotion touristique, ont-ils souligné.

Dans son allocution d'ouverture, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que "le secteur du tourisme et de l'artisanat est l'un des piliers essentiels du développement local", précisant que la numérisation constitue un véritable levier pour un tourisme créateur de richesses et d'emplois, contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale. Les pouvoirs publics, a-t-il poursuivi, accordent un intérêt particulier au développement du tourisme, compte tenu des potentialités naturelles, culturelles et historiques que recèle l'Algérie en général, et les wilayas du Sud en particulier. Cette orientation s'est concrétisée notamment par la création de guides touristiques digitaux, dans le cadre de



la transformation numérique et de la modernisation des prestations touristiques, selon le même responsable. Considérée comme l'une des destinations touristiques phares du Sud du pays, la wilaya d'El-Meniaa dispose de nombreux atouts naturels, dont des dunes de sable, des zones humides et des sites historiques et culturels, parmi lesquels le vieux ksar, l'église catholique et le musée public national, a-t-il dit. De son côté, Dr Fateh Ouled-Haddar, (université de Ghardaia), a indiqué que l'investissement dans le secteur du tourisme et de l'artisanat ne se

limite pas à l'hébergement, mais peut s'étendre à la promotion numérique, à travers la création et la diffusion de contenu sur les différentes plateformes y compris les réseaux sociaux. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence d'artisans, de créateurs de contenu, de guides touristiques et d'opérateurs du secteur, a été l'occasion de débattre des questions liées à la promotion de l'image de la région à travers un contenu numérique de qualité. Une exposition-vente de produits de l'artisanat a également été organisée en marge de cette journée d'étude.

Blida

Journée de formation au profit des SG des directions de l'éducation

Une journée de formation au profit des secrétaires généraux des directions de l'éducation des wilayas a été organisée samedi à Blida sous la supervision du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui. Dans son allocution, M. Sadaoui a souligné que cette journée de formation s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par le ministère, visant à renforcer les compétences des secrétaires généraux et à consolider leur rôle dans la gestion administrative, financière et numérique, du fait qu'ils constituent «un maillon central dans la coordination du travail administratif, la continuité et la qualité du service public, et la réalisation des objectifs stratégiques». Il a ajouté que cette rencontre se tient dans le cadre d'une série d'opérations que le ministère mène, dont le concours de recrutement qui «nécessite beaucoup d'engagement, de sérieux et d'efficacité» et «exige une grande mobilisation et une gestion rigoureuse des secrétaires généraux», a-t-il dit. La journée s'inscrit également dans le cadre de l'orientation du secteur vers le renforcement de la formation de ses cadres afin de leur permettre de mieux saisir et exécuter les programmes du ministère, a précisé M. Sadaoui. Il s'agit également de «préparer les directions de l'éducation au niveau national à assumer la responsabilité de l'édification des établissements éducatifs et des unités sanitaires et sportives», a-t-il ajouté, mettant en avant les réalisations du secteur pour améliorer la qualité de l'enseignement à tra-



vers la création de trois établissements spécialisés en mathématiques qui seront suivis, à l'avenir, par l'ouverture d'autres établissements consacrés à d'autres matières. M. Sadaoui a souligné, à l'occasion, la volonté du ministère d'approfondir la formation des secrétaires généraux en leur fournissant les compétences professionnelles nécessaires pour leur permettre une meilleure maîtrise de la gestion administrative, financière et pédagogique, et pour renforcer la relation de travail entre le secrétaire général et le directeur de l'éducation, ainsi qu'entre celui-ci et les différents services. Rappelant les différentes missions confiées aux secrétaires généraux des directions de wilaya de l'éducation nationale, le ministre a exhorté ces derniers à se tenir informés de la situation de tous les fonctionnaires du secteur et à trai-

ter leurs dossiers de manière «légitime et efficace». Il a, dans ce contexte, estimé que «l'approfondissement de la formation aide à gérer les différents dossiers des fonctionnaires, y compris ceux inhérents à la situation de détachement sur laquelle travaille actuellement le ministère». A noter, la journée de formation qui est organisée à Centre national de formation des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale (INFF-SEN), devrait aboutir à des résultats pratiques reflétant le niveau d'interaction et de participation, et traduisant les objectifs fixés en résultats tangibles susceptibles de soutenir la performance des secrétaires généraux, d'améliorer les pratiques administratives et de renforcer la coordination et l'efficacité au sein des structures organisationnelles, selon les organisateurs.

Pôle urbain de Bouzaâroura (Skikda)

Le jardin urbain réceptionné au 1er trimestre de 2026

Le jardin urbain en cours de réalisation et d'aménagement au nouveau pôle urbain de Bouzaâroura (commune de Filfila), dans la wilaya de Skikda sera réceptionné «au cours du 1er trimestre de l'année en cours», a indiqué, dimanche, le directeur de l'environnement, Amer-Tahar Miloud. Le même responsable a précisé à l'APS que ce jardin couvrant une superficie de 25 hectares à l'entrée du nouveau pôle urbain, a nécessité un investissement public de 250 millions de dinars sur trois tranches. Devant être géré par l'Etablissement de wilaya de gestion des espaces verts, le jardin constituera un espace naturel pour la détente et les loisirs des habitants de la wilaya ainsi que des visiteurs venus d'autres wilayas, notamment durant le printemps, a ajouté M. Miloud. L'espace vert en question sera doté de pistes pour la pratique sportive, d'aires de jeux et de lieux conçus pour la détente et le repos, en plus de boutiques de restauration, d'un musée environnemental, d'un espace dédié aux écoliers et un autre pour sensibiliser à l'importance de la préservation de l'environnement, selon le directeur de l'environnement.

Ecole «Mohamed Ouadah» d'Aïn Benian (Alger)

Sortie de promotion de 354 agents de police



Une promotion composée de 354 agents de police est sortie, dimanche, de l'Ecole de police "Mohamed Ouadah" à Aïn Benian (Alger), a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La cérémonie de sortie de cette promotion, qui a porté le nom du chahid du devoir national, l'officier de police feu Sayah Karim, a été présidée par le Directeur des unités républicaines de sécurité, le contrôleur général de police, Mohand Cherif Daoud, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale. Cette promotion regroupe 354 agents de police relevant de l'Ecole de police "Mohamed Ouadah" et du Centre de formation de la Police à Naciria (Boumerdès). Les agents sortants ont bénéficié pendant une année (12 mois) d'une formation théorique et pratique dans divers domaines juridiques et professionnels, selon la même source. Après la prestation de serment de fidélité par les élèves sortants et la remise des grades aux majors de promo, les nouveaux agents ont présenté plusieurs démonstrations, notamment des techniques de self-défense, des simulations d'intervention pour assurer la sécurité des citoyens contre divers risques, le maintien de l'ordre public et l'organisation du trafic routier. Ces démonstrations ont reflété "le niveau distingué et la bonne formation acquise par les élèves de cette promotion sortante qui vient renforcer les rangs de la Sûreté nationale". Au terme de la cérémonie de sortie, la famille du chahid du devoir national, feu Sayah Karim, a été honorée par le représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, précise le communiqué.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الأستاذ بن أحمد محمد الأمين
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه
- وهران
الهاتف: 0774.41.62.49
041.65.09.90/
بتاريخ 2026/01/22 على الساعة 11:00 صباحا، سيتم بيع بالمزاد العلني لحقوق القاصرة / السيدة: مقتنيسي كوشر بنت قادة وشرقي كلثوم، المولودة بولاية وهران بتاريخ الخامس والعشرون من شهر مارس سنة الفين و تسعة (2009/03/25)، لبيع حقوقها العقارية المتمثلة في نسبة (49 جزء / 1440 جزء) في الشياخ من قطعة أرض معدة للبناء كائنة بولاية وهران بلدية بنر الجير ودانرتها، تقدر مساحتها بثلاثة مائة و سبعة متر مربع و خمسون ديسمتر مربع (307,50 م²) ، تحمل رقم 31 قطعة تجزئة 38 .

2026/01/06

الدوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم إختصاص مجلس قضاء مستغاثم
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغاثم
الهاتف: 045425207
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م أ
بطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات تنفيذًا لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن محكمة مستغاثم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة 2026/01/27 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للقار الكائن بدوار أولاد المختار بلدية المصفاة المملوك للمحجوز عليه السيد بلمختار عبد السلام بأعلى عرض مع تعيين القطع: قطعة أرض مساحتها 29 أر 16 س قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337.20 دج بعد إنقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 31 أر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511 مبلغ 180.306 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 22 أر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566 مبلغ 127.858.50 دج بعد إنقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 27 أر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516 مبلغ 154.224 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 35 أر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779.8 دج بعد إنقاص العشر

المحضر القضائي
06.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير و البناء
مصلحة الطرقات و المنشآت
الرقم 20 / م ت ب/ 2025
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد: صابر فاطمة رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان باقتراح من السيد الكاتب العام
يقرر
المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لفائدة السيد(ة): صابر فاطمة الكائن ب: حي 119 مسكن قسم 173 مجموعة ملكية رقم 117 بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مقهى على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم 15 يوم. وذلك ابتداء من 2025/12/29 إلى غاية 2026/01/12. المادة الثانية: يكلف السيد (ة) قائد يمينية كمنسوب محقق بإشهار و فتح دفتر يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة : الكاتب العام للبلدية ، مدير التعمير و البناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي ، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
06.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ تلي خديجة
المحاضرة القضائية لدى محكمة وهران
الذي مكتبها بحي ليسكر عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 07.99.74.44.93
إعلان جلسة بيع بالمزاد العلني بأعلى عرض بالجزيرة نحن الأستاذة تلي خديجة محاضرة قضائية لدى محكمة وهران مجلس قضاء وهران الموقعة اذنا مكتبها بحي ليسكر عمارة E01 رقم 06 وهران
لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 416 ممثل بمديرها. العنوان : شارع محمد خيسيني رقم 01 وهران. ضد السيد فؤاد عابد، العنوان وهران حي الصنوبر سيتي سبدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2013/06/20 و 2014/01/22 تحت رقم الفهرس 14/48 عن الأستاذ بوبراع بوعالم والممهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2022/05/24 حيث حددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/05/08 على الساعة 10 سا 00 بمقر محكمة وهران. والعقار عبارة محل ذو طابع سكني كان ببلدية وهران دانرتها وولاياتها هي الصنوبر سيتي سبدي الهواري. عمارة الطابق الثالث الباب 200 يتمثل في مسكن بعمارة ذات ملكية مشتركة تتكون من ثلاث (03) غرف، مطبخ، رواق ومرحاض، مساحتها تقدر بتسعة وأربعين متر مربع و 81 ديسمتر مربع 81 د49. بنسبة 23 ر 1000/27 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم 22. وحدد ثمن افتتاح البيع بمبلغ 4.482.000,00 دج أربعة مائتين وأربعمئة واثنان وثمانون ألف دينار جزائري والآن بيع العقار لجلسة بتاريخ 2026/01/29 على الساعة 10 سا 00 بمقر محكمة وهران و ذلك بأعلى عرض. وعلى من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة وهران.
المحضر القضائية
06.01.2026

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الدوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم إختصاص مجلس قضاء مستغاثم
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغاثم
الهاتف: 045425207
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م أ
بطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القانم في حق ورثة المرحومة جليل خيرة وهم أبناؤها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر -بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 الممهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2026/01/27 محكمة مستغاثم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الاتي تعيينه بأعلى عرض. التعيين: العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشتمل على طابق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا مساحتها 80م²، كائنة بشارع الطيب محمد رقم 20 حي العربي بن مهيدي، مستغاثم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد إنقاص العشر حسب مبلغ 12.600.000 دج اثنا عشر مليون وستمئة ألف دينار جزائري

المحضر القضائي
06.01.2026

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز
الكائن ب وهران ، 14 نهج العربي النبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة تازي أقررو انديستري
مقرها الاجتماعي : بلدية سبدي الشحمي حي جمال رقم 52 التعاونية العقارية حركات المجد الطابق الثاني ولاية وهران
السجل التجاري رقم 17 ب 0116832- 31/00-
بموجب عقد تلاقه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 28 و 2025/12/31 ، في طور التسجيل ، تقرر ما يلي: إحالة حصص اجتماعية: أحالت السيدة بلناح يمينية عن طريق الهيئة 3.400 حصة اجتماعية ضمن 4.000 حصة اجتماعية التي تملكها في الشركة بقيمة إسمية قدرها 1000.00 دج للحصة الواحدة على النحو التالي: أ- 1900 حصة اجتماعية لفائدة ابنتها السيدة تازي عمر، ب- 1500 حصة اجتماعية لفائدة ابنتها السيدة تازي محمد أمين العضو الجديد في الشركة. تحويل المقر الرئيسي للشركة: من بلدية سبدي الشحمي حي جمال رقم 52 التعاونية العقارية حركات المجد الطابق الثاني ولاية وهران إلى وهران ، حي الصديقية بواجهة شارع عزابة سابقا سكورجيو رقم 14 ، قسم 06 مجموعة الملكية رقم 86 ، الطابق الأرضي ، المحل رقم 03. التقويم : قومت الحصص الاجتماعية الموهوبة ثلاثة ملايين وأربعمئة ألف دينار جزائري 3.400.000.00 دج. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموثق
06.01.2026

مكتب التوثيق للأستاذ بلغوتي رشيد
موقع ب وهران
حي الخالدية، شارع 40 متر، رقم : 26 ، وهران
بيع حقوق عقارية بالمزاد العلني
بناءا على طلب من السيد قرباب بوزناد ولد ميلود المتدخل باسم ونيابية عن شقيقه المحجور عليه السيد قرباب عامر ولد ميلود بصفته مقدما عليه بموجب الحكم القضائي الصادر عن محكمة أرزيو، مجلس قضاء وهران، قسم شؤون الأسرة، بتاريخ 28 أكتوبر 2025 جدول رقم 25/02176، فهرس رقم 25/02560، و حسب الصلاحيات المخولة له بالإذن بالتصرف بالبيع في نصيب شقيقه المحجور عليه قرباب عامر ولد ميلود الصادر عن محكمة أرزيو، مجلس قضاء وهران، بتاريخ الحادي عشر جوان من سنة ألفين وخمسة وعشرين 2025/06/11 رقم الترتيب 25/00427، سيشرح يوم الثلاثاء العشرون جانفي من سنة ألفين وستة وعشرين 2026/01/20 على الساعة 10.00 صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع الحقوق العقارية التالي تعيينها: التعيين: حقوق عقارية قدرها أربعة عشر جزء من مائة وعشرون 120/14 جزء في الشياخ من عقار متمثل في مسكن كان بلدية المرسى الحجاج، ولاية وهران تقدر مساحته بأربعمئة وستة وثمانون متر مربع (486 م²)، و هي تابعة للقسم 29 مجموعة الملكية 48 حسب ما هو مبين بنسخة من الدفتر العقاري رقم 2023/85 المشهر بالمحافظة العقارية أرزيو بتاريخ 25 جانفي 2023 ، وضع رقم: 1320/33. السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار أعلاه هو مليونين وثلاثمئة وخمسون ألف دينار جزائري 2.350.000,00 دج.)
للإعلان الموثق
06.01.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Algérie - RD Congo, à partir de 17h, (1/8ème de finale de la CAN) Les Verts, pour prolonger le plaisir

Par Rachid B.

Plus que jamais décidée à prolonger au maximum son séjour au Maroc, la sélection nationale tentera d'assurer ce soir sa place en quarts de finale de cette CAN, en prenant le meilleur sur une sélection congolaise au faite de sa forme. Le défi est immense mais à la mesure du potentiel de ce groupe et de ses ambitions. Face au 4ème de la dernière édition, les Verts n'ont, en effet, qu'une idée en tête : passer et faire partie des huit meilleures sélections africaines du moment. Pour ce faire, bien que privés des services de Rayan Aït Nouri qui souffre d'une forte grippe et de Jaouen Hadjam, forfait pour le reste de la compétition, les coéquipiers de Ramy Bensebaïni se sont préparés avec sérieux et détermination. Pour l'avant-dernière séance, programmée samedi, le staff de Vladimir Petkovic a mis en place des ateliers consacrés essentiellement au travail technico-tactique. Les joueurs ont affiché une grande application et beaucoup de sérieux, déterminés à bien préparer ce rendez-vous décisif de la phase à élimination directe. "La mentalité n'a pas changé. Il y a la même envie et la même détermination pour gagner le prochain match. Nous pensons toujours au prochain pas, jamais plus loin" affirmait, d'ailleurs, le sélectionneur national hier en conférence de presse, comme pour donner le ton. "Les résultats obtenus nous donnent de la confiance et de la positivité, mais ce n'est pas un point d'arrivée. Nous travaillons aujourd'hui pour être meilleurs demain" soulignera, en ce sens, Petkovic pour lequel Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa sont "deux joueurs jeunes et très talentueux qui représentent l'avenir du football algérien". "Leur première grande compétition est essentielle et leur don-



nera un élan supplémentaire pour progresser", dira-t-il encore à propos des deux joyaux dont il dispose en vert. Pour ce qui est de l'adversaire congolais, Vladimir Petkovic restera, comme à son habitude dans le discours généralisé. "C'est une équipe solide, forte dans les deux phases de jeu, avec beaucoup de compacité pendant 90 minutes. Il y a des points forts chez eux, mais aussi des choses que nous pouvons exploiter", notera le confédéré qui estime, en parallèle, que cette CAN est assez homogène dans l'ensemble. "Cette compétition est très équilibrée. Tous les matchs se jouent sur de petits écarts, même les équipes favorites ont rencontré des diffi-

cultés. Cela vaut aussi pour nous", reconnaîtra l'ancien driver de la Suisse qui en est à sa toute première expérience hors de l'Europe. Quant aux sentiments qui l'animent à la veille de ce choc face au barragiste africain de la prochaine Coupe du monde, Petkovic a été aussi bref que concis. "Le respect est obligatoire, mais la peur n'existe pas pour moi. Je veux avant tout une équipe algérienne qui joue ensemble et qui impose son jeu. Les individualités sont importantes, mais le plus important reste toujours l'équipe. Une équipe forte doit fonctionner comme un bloc", conclut-il, déterminé à mener les Verts de nouveau vers les sommets.

CAN 2025

La fédération tunisienne licencie l'équipe technique après l'élimination

La Fédération tunisienne de football a annoncé, dimanche soir, avoir mis fin aux contrats de toute l'équipe technique de la sélection nationale après sa défaite de la veille face au Mali et son élimination de la Coupe d'Afrique des nations. «Le bureau fédéral a décidé de mettre fin, d'un commun accord, à la relation contractuelle avec l'ensemble du staff technique de l'équipe nationale A», a annoncé la Fédération sur sa page Facebook. Samedi soir, les Tunisiens, vainqueurs de la CAN en 2004, ont été éliminés (1-1, 3 tab à 2) par une équipe du Mali pourtant réduite à 10 dès la 26e minute de jeu.

MC Alger

Chahreddine Boukholda première recrue hivernale



Chahreddine Boukholda est la première recrue hivernale du MC Alger. Le transfert du désormais ex-milieu de terrain du MC Oran a été officialisé samedi par les deux formations mouloudéennes. Le mercato hivernal est lancé chez le champion d'Algérie en titre. En effet, le Doyen vient de renforcer son sec-

teur offensif en s'attachant les services de l'un des joueurs les plus en vue du moment. Statistiquement, Boukholda (29 ans), formé à l'AS Monaco, a été l'un des artisans de la bonne première partie de saison réalisée par les Hamraoua (4e – 22 pts). Le natif de Marseille a signé quatre réalisations et délivré quatre passes décisives, et ce, en 12 apparitions sous la tunique rouge et blanche. En attendant de connaître l'identité des autres recrues des Vert et Rouge, notamment celles appelées à fortifier l'arrière-garde du leader de la Ligue 1 Mobilis, le nom d'Ishak Bousouf revient sans cesse comme étant sur le départ. Selon plusieurs sources, le MCA et l'ex-belouizdadi seraient parvenus à un accord pour une séparation à l'amiable. Arrivé cet été du côté de Beb El Oued, l'attaquant de 24 ans, qui s'est fait connaître sous les couleurs de l'ES Sétif, n'a jamais réussi à s'imposer au sein de l'effectif dirigé par le technicien sud-africain Rhulani Mokwena.

Supercoupe d'Algérie 2025

L'affiche MCA - USMA le 17 janvier au stade de Baraki

L'édition 2025 de la Supercoupe d'Algérie de football, entre le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la coupe), se déroulera le samedi 17 janvier (17h00), au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP). "Le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la Coupe), s'affronteront le samedi 17 janvier (17h00), au stade Nelson Mandela de Baraki, dans le cadre de la Supercoupe d'Algérie 2025. Un big derby, qui promet une belle affiche, pleine de suspense", a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Un événement qualifié d'"incontournable" par la LFP, et qui reflète l'engouement du peuple algérien pour le sport-roi. Pour rappel, le MCA est détenteur de la Supercoupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad aux TAB 4-3 après un match nul 2-2.

Luttes associées (Championnat d'Algérie cadets)

Les jeunes lutteurs d'Alger et Annaba se distinguent à Oran

Les jeunes lutteurs d'Alger et Annaba se sont illustrés aux épreuves du championnat d'Algérie de luttes associées individuel cadets garçons, qui a pris fin samedi soir au palais des sports «Hamou Boutlelis» d'Oran. Les représentants des ligues d'Alger et Annaba ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories de poids en lutte libre et gréco-romaine, à l'occasion de cette compétition qui leur a permis, deux jours durant, de confirmer leur talent. Plus de 260 lutteuses représentant 15 ligues de wilayas du pays ont pris part à ce rendez-vous sportif, organisé par la ligue oranaise de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne de luttes associées (FALA). Le niveau de cette compétition a été qualifié d'appréciable par le vice-président de la Fédération algérienne de luttes Associées, Houari Hamidi, qui a déclaré avoir décelé un bon niveau dans certaines finales, surtout en lutte libre, et des éléments capables de constituer la relève dans cette discipline. Ce championnat a permis de détecter de nouveaux jeunes lutteurs pour intégrer les rangs de la sélection nationale, appelée à disputer plusieurs échéances internationales au cours de cette saison, notamment le championnat d'Afrique cadets 2026 en République démocratique du Congo. Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

Basket 3x3

L'Algérie se hisse au quatrième rang mondial U23

L'équipe nationale algérienne de basket-ball 3x3 des moins de 23 ans (U23) a réalisé une performance historique en accédant au quatrième rang mondial du classement de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). L'instance fédérale a salué cette progression sans précédent dans une discipline olympique en pleine expansion, soulignant que ce rang «illustre les progrès constants et l'ascension fulgurante du basket 3x3 algérien» et constitue «une source de fierté pour l'ensemble du mouvement sportif national». Selon le classement FIBA, l'Algérie qui totalise 1 114 664 points dans ce ranking, figure ainsi dans le top 5 mondial, dominé par l'Allemagne en tête avec (3 054 776pts), suivie de la Mongolie (1 758 938 pts) et la Lettonie (1 577 610 pts). Ce succès intervient alors que les jeunes joueurs algériens ont multiplié les participations à des compétitions internationales, notamment le Championnat du monde FIBA 3x3 U23, où l'Algérie s'est illustrée sur la scène mondiale. La FABB a également encouragé la poursuite de l'effort collectif pour maintenir et améliorer la position du pays dans les classements mondiaux, en organisant davantage d'événements et en renforçant la formation de ses jeunes talents. Cette performance historique conforte l'Algérie comme une nation majeure du 3x3 dans sa catégorie d'âge, une discipline qui gagne en popularité à travers le monde et qui figure désormais au programme des principaux événements internationaux, y compris les Jeux olympiques.

Ce thé est le meilleur allié de votre santé intestinale, selon la Science

Vous ne l'avez peut-être pas encore testé, et pourtant il pourrait largement améliorer votre santé intestinale. Le thé au gingembre est reconnu par les scientifiques comme un véritable allié pour protéger vos intestins des maux du quotidien. Voici pourquoi.

Ballonnements, crampes d'estomac ou encore digestion compliquée... Ces troubles intestinaux concernent près de la moitié des Français, selon les chiffres de l'Ifop, en 2021. Or, un intestin en bonne santé ne se limite pas à une digestion efficace, il joue aussi un rôle clé dans l'absorption des nutriments et dans le bon fonctionnement d'autres organes comme le cerveau, la peau ou encore le cœur.

Vous êtes d'ailleurs nombreux et nombreuses à tester en continu de nouveaux traitements ou astuces de grand-mère pour soulager ces troubles. Le thé, grâce à ses vertus apaisantes, fait partie des options les plus sollicitées. Mais avez-vous déjà essayé le thé au gingembre ?

CE N'EST PLUS UNE SURPRISE : le gingembre est bourré de vertus naturelles. Avec ses nombreux antioxydant et anti-inflammatoire, il stimule aussi les défenses immunitaires. La diététicienne Crystal Orozco dans Eating Well dévoile les bienfaits de ce thé spécifique.

UN ALLIER EFFICACE POUR L'INDIGESTION ET LES NAUSÉES

Ce n'est pas un hasard si le gingembre est la star des thés "thérapeutiques". Cette racine épicée renferme deux composés phares, le gingérol et le shogaol qui agissent directement sur les nausées en bloquant les récepteurs de la sérotonine dans l'intestin qui sont responsables du réflexe de vomissement, explique la diététicienne. En buvant du thé au gingembre, vous créez donc un véritable barrage naturel contre ces désagréments.

Mais cette épice asiatique a plus d'une vertu dans sa manche. Des recherches ont montré qu'elle pouvait aussi réduire la production d'acide gastrique et ainsi apaiser les brûlures d'estomac et les symptômes du reflux gastro-œsophagien. Une étude hongroise récente a même conclu qu'un apport en gingembre pouvait soulager les symptômes de la dyspepsie fonctionnelle (FD), une forme d'indigestion chronique, en réduisant notamment les douleurs abdominales, la sensation de brûlure et la satiété excessive après les repas. Des résultats encourageants, selon l'auteur de l'étude, Lemlem Aregawi : "D'après nos résultats, le gingembre peut être considéré comme un médicament complémentaire alternatif prometteur pour la FD."

Et ce n'est pas le seul de cet avis ! L'experte en nutrition Crystal Orozco en est elle-même convaincue : « En tant que diététicienne ayant toujours souffert de problèmes intestinaux, le thé au gingembre est l'un de mes remèdes de prédilection. Je recommande toujours une tisane apaisante au gingembre, citron et miel, pour soulager les maux d'estomac et l'inconfort. »

Écrans avant 2 ans

Une étude alerte sur des effets durables sur le cerveau

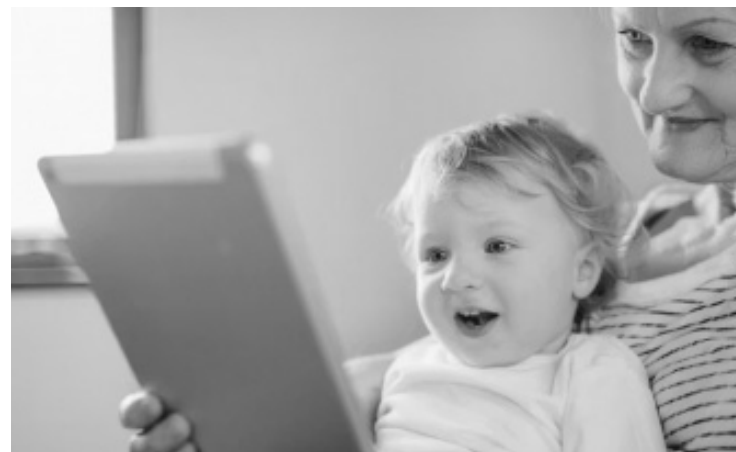
Regarder des dessins animés dès le plus jeune âge ne serait pas anodin. Une étude récente montre en effet que l'exposition aux écrans avant 2 ans pourrait modifier le développement du cerveau, avec des conséquences possibles sur la prise de décision et l'anxiété à l'adolescence.

LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES, UNE PÉRIODE CLÉ

Les écrans font aujourd'hui partie du quotidien des familles. Pourtant, les images animées qui fascinent les tout-petits pourraient laisser des traces bien plus durables qu'on ne l'imaginait. Des chercheurs singapouriens alertent en effet sur les effets possibles d'une exposition trop précoce aux écrans, avant même l'âge de deux ans, sur le développement du cerveau, avec des répercussions observables jusqu'à l'adolescence.

DES EFFETS VISIBLES SUR LE CERVEAU DÈS LA PETITE ENFANCE

Cette étude, publiée dans la revue eBioMedicine ce 29 décembre, s'appuie sur le suivi de 168 enfants dans le cadre du programme GUSTO (Growing Up in Singapore Towards healthy Outcomes). Pendant plus de dix ans, les chercheurs de l'A*STAR Institute for Human Development and Potential et de la NUS Yong Loo Lin School of Medicine ont observé l'évolution de ces enfants, en réalisant notamment des examens d'imagerie cérébrale à 4,5 ans, 6 ans et 7,5 ans. Résultat : chez les enfants très exposés aux écrans avant l'âge de deux ans, certaines zones du cerveau semblent mûrir plus vite que la normale. Les réseaux liés



à la vision et au contrôle cognitif se développent de manière accélérée, comme s'ils s'adaptent trop tôt à une stimulation sensorielle intense.

QUAND LE CERVEAU VA TROP VITE AU DÉTRIMENT DE LA RÉFLEXION

Selon le Dr Huang Pei, premier auteur de l'étude, cette maturation précoce correspond à une forme de « spécialisation » du cerveau. Le problème, expliquent les chercheurs, est que ce développement rapide peut se faire au détriment de connexions essentielles à la pensée complexe et à la flexibilité mentale. Concrètement, ces enfants présentent vers 8 ans et demi des temps de réponse plus lents lors de tests cognitifs. Une lenteur qui n'est pas anodine : à 13 ans, elle est associée à davantage de signes d'anxiété. Autrement dit, une exposition excessive aux écrans très tôt dans la vie pourrait influencer la manière dont un adolescent prend des décisions ou gère ses émotions.

LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES, UNE PÉRIODE CLÉ

Les chercheurs tiennent toutefois à nuancer : tous les écrans

ne se valent pas, et surtout, toutes les périodes de l'enfance ne sont pas aussi sensibles. L'étude montre que l'exposition aux écrans à 3 ou 4 ans n'entraîne pas les mêmes effets négatifs sur le développement cérébral. Cela confirme ce que de nombreux spécialistes répètent aux parents : les deux premières années de vie sont cruciales. Le cerveau y est particulièrement malléable, mais aussi plus vulnérable aux stimulations excessives.

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des leviers simples pour limiter ces effets. Les chercheurs soulignent notamment l'importance de l'engagement parental, et en particulier de la lecture partagée. Une autre étude, publiée en 2024 dans la revue Psychological Medicine, montre que les enfants à qui l'on lisait régulièrement des histoires vers l'âge de trois ans présentaient moins de modifications cérébrales associées aux écrans. Pour la professeure Tan Ai Peng, responsable de l'étude, le message est clair : « Limiter les écrans avant deux ans est essentiel, mais l'interaction avec les parents comme parler, lire ou jouer, a aussi un effet protecteur majeur. »

Le café est-il bon ou mauvais pour le foie ?



Le café est un aliment qui a de nombreuses vertus santé. On sait notamment qu'il est associé à une réduction du risque de maladies cardiovasculaires. Il se révèle aussi protecteur hépatique. Les explications du Dr William Berrebi, gastro-entérologue hépatologue, expert du microbiote intestinal.

"Le café est un hépato-protecteur", introduit le Dr William Berrebi. Ce sont ses antioxydants, notamment les polyphénols, qui lui confèrent cet effet. Les principaux sont les acides chlorogéniques (CGA) qui possèdent de puissantes propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. "Ces composés agissent comme des prébio-

tiques et nourrissent le microbiote, ce qui explique que le café contribue également à la prévention du cancer du côlon", ajoute le médecin.

CAFÉ : EST-IL EFFICACE POUR PROTÉGER LE FOIE ?

La réponse est oui : il est montré que la consommation de café diminue le risque de cirrhose chez les personnes qui présentent des facteurs de risque (alcoolisme chronique, hépatites chroniques virales B ou C, obésité, maladie génétique de type hémochromatose génétique). Cette diminution du risque de cirrhose s'accompagne d'un risque moindre de développer un cancer du foie, puisqu'il s'agit de la principale complication de la cirrhose.

"Les antioxydants du café ont également effet sur les paramètres biologiques hépatiques", informe le Dr William Berrebi. Ils permettent notamment de diminuer les lésions de MASH (Metabolic dysfunction-Associated Steatohepatitis ou Stéato-hépatite associée à un dysfonctionnement

métabolique, anciennement appelée NASH). Cette maladie du foie liée à un excès de graisses dans le foie associé à une inflammation et parfois à une fibrose. "Il a été observé que l'élastométrie hépatique (Fibroscan) baisse et que les transaminases (ALAT/ASAT) s'améliorent", explique le spécialiste.

QUELLE QUANTITÉ DE CAFÉ POUR PROTÉGER SON FOIE ?

"Il est désormais bien documenté que les effets bénéfiques du café sur le foie, ainsi que d'autres bienfaits, notamment une diminution du risque de certains cancers, apparaissent dès deux tasses par jour. Une consommation de deux à quatre tasses semble offrir la protection la plus nette", indique le Dr William Berrebi. Les effets semblent dose-dépendants : plus la consommation augmente jusqu'à 3-4 tasses, plus le risque diminue. Si vous supportez mal le café, sachez que le café décaféiné a le même effet, car il conserve les polyphénols, principaux actifs impliqués !

Japon

Le « roi du thon » paie 2,8 millions d’euros pour acheter un poisson

Le « roi du thon » autoproclamé, Kiyoshi Kimura, a payé lundi un montant record de 2,8 millions d’euros pour un thon rouge géant lors de la prestigieuse enchère du Nouvel An sur le principal marché aux poissons de Tokyo. Le propriétaire de la chaîne de restaurants Sushi Zanmai a payé le prix fort pour ce poisson de 243 kg pêché au large de la côte nord-est du Japon.

« Je pensais que nous pourrions l’acheter un peu moins cher, mais le prix a grimpé en moins de temps qu’il ne faut pour le dire », a déclaré Kiyoshi Kimura après la vente, organisée avant l’aube au marché au poisson de Toyosu. « J’ai été surpris par le prix... J’espère qu’en mangeant ce thon de bon augure, le plus grand nombre possible de personnes se sentira revigorées », a-t-il ajouté devant des journalistes.

UN PRÉCÉDENT RECORD DE 333,6 MILLIONS DE YENS EN 2019

Le prix de 510,3 millions de yens atteint lors de cette enchère du



Nouvel An est le plus élevé depuis que des données comparables ont commencé à être collectées en 1999. Le précédent record était de 333,6 millions de yens pour un thon rouge de 278 kg en 2019, après le déménagement du marché depuis son site traditionnel de Tsukiji, dans le centre de Tokyo, vers des installations plus modernes. L’année dernière, l’enchérisseur le plus offrant avait payé 207 millions de yens pour un thon rouge de 276 kg.

Pendant la pandémie de Covid-19, les thons du Nouvel An n’at-

teignaient qu’une fraction de leurs prix habituels, les restaurants ayant réduit leurs activités. Dave Gershman, de l’ONG Pew Charitable Trusts, a profité de l’annonce pour souligner que la population de thon rouge du Pacifique se rétablissait après avoir été « au bord de l’effondrement ».

Le plan de relance de 2017 « fonctionne, et si les décideurs prennent de nouvelles mesures en 2026, l’avenir du thon rouge du Pacifique sera prometteur », a-t-il estimé dans un communiqué.

Des feuilles de thé tombent d’un camion et provoquent un accident mortel

Un homme de 78 ans est mort et trois personnes ont été blessées dimanche au Japon après que des feuilles de thé tombées d’un camion ont provoqué une collision impliquant plusieurs véhicules. Les feuilles, étalées sur un tronçon de route d’environ 500 mètres dans le département de Tochigi (nord-est), ont fait perdre le

contrôle à plusieurs conducteurs, causant une collision entre plus de dix véhicules dimanche, a indiqué le quotidien Mainichi, citant la police locale. Quatre personnes ont été conduites à l’hôpital, où le décès d’un homme de 78 ans a été constaté, selon le journal. L’homme conduisait un petit véhicule utilitaire, qui aurait déra-

pé et franchi le terre-plein central. Après être sorti de son véhicule, il aurait été heurté par un camion. Le camion transportant les feuilles de thé n’avait pas de toit, et la police enquête sur les circonstances de l’accident, ont indiqué les médias. Contactée par l’AFP, la police locale s’est refusée à tout commentaire.

Mexique

Un séisme de magnitude 6,5 dans le sud et le centre du pays

Un fort tremblement de terre a secoué le sud et le centre du Mexique vendredi, interrompant le premier point de presse de la présidente Claudia Sheinbaum pour la nouvelle année, alors que les alarmes sismiques retentissaient. Le séisme avait une magnitude

préliminaire de 6,5 et son épicentre se trouvait près de la ville de San Marcos dans l’État méridional de Guerrero, à proximité de la station balnéaire d’Acapulco, sur la côte pacifique, selon l’agence sismologique nationale. L’agence de protection civile de

l’État a signalé des glissements de terrain autour d’Acapulco et sur d’autres routes de l’État. Les habitants et les touristes de Mexico et d’Acapulco se sont précipités dans les rues lorsque les secousses ont commencé. Selon l’US Geological Survey, le tremblement de terre s’est produit à une profondeur de 35 kilomètres, au nord-nord-ouest de Rancho Viejo, situé dans les montagnes à environ 91 kilomètres au nord-est d’Acapulco. Plusieurs répliques dont une de 4.5 ont été ressenties depuis la première secousse.

Claudia Sheinbaum, qui a repris son point de presse peu après, a indiqué qu’elle s’était entretenue avec la gouverneure de l’État de Guerrero, Evelyn Salgado, qui lui a dit qu’aucun dégât sérieux n’avait été signalé.

Inde

Un énorme glissement de terrain s’abat sur une route de montagne



Une avalanche de rochers et de terre s’est abattue sur une route de montagne au Cachemire, en Inde, le 2 janvier, provoquant la fuite paniquée des automobilistes. Les autorités conseillent aux conducteurs de rester à l’écart de la zone pendant que la connexion avec le nord du Cachemire est rétablie.

Afrique du Sud

La foudre frappe 150 personnes lors d’un festival : deux morts

La foudre a frappé 150 personnes lors d’un festival traditionnel au nord de la capitale sud-africaine, Pretoria. Le bilan fait état de deux morts et de treize blessés critiques. La majorité des victimes souffrent de brûlures légères. Cet accident survient alors que l’Afrique du Sud bascule vers le phénomène La Niña, augmentant drastiquement les risques d’orages violents et de précipitations extrêmes durant cet été austral. La foudre a frappé 150 personnes réunies lors d’un festival en Afrique du Sud et en a tué deux, ont indiqué dimanche les services de santé de la province du Nord-Ouest dans un communiqué. L’incident s’est produit près du village de Mathibestad, situé à environ 70 km au nord de Pretoria, où une fête traditionnelle se tient chaque année. « Au total, 150 patients se sont présentés à la clinique Mathibestad après avoir été atteints par la foudre pendant l’événement. Treize patients dans un état critique ont été transférés à l’hôpital Jubilee pour y être pris en charge pour diverses blessures. Deux patients étaient décédés à leur admission et sont en attente des services médico-légaux », détaille le communiqué. La « majorité des patients » souffrent de « brûlures légères liées à la foudre », selon la même source.

Les orages sont courants dans cette partie de l’Afrique du Sud lors de l’été austral. Après le phénomène climatique El Niño, principal facteur ayant causé la grave sécheresse qui a affecté l’Afrique australe en 2024, le pays doit basculer ces mois-ci vers le phénomène inverse, La Niña. « L’effet habituel de La Niña sur l’Afrique du Sud est une probabilité accrue de précipitations supérieures à la normale dans le nord-est du pays pendant l’été », indiquaient les services météorologiques sud-africains lors de leur bulletin saisonnier daté du 30 novembre.

Un bus dérape sur le verglas et percute la façade d’une maison à Mouscron: au moins 20 blessés



Un accident de bus s’est produit ce matin à Mouscron, dans la province du Hainaut, en raison d’une chaussée rendue glissante par les conditions météo. Vers 8 heures, un bus du TEC a perdu le contrôle dans la rue du Nouveau Monde, a heurté une voiture avant de terminer sa course contre la façade d’une habitation. À bord se trouvaient une trentaine de passagers: une vingtaine ont été blessés, dont six ont dû être hospitalisés, sans que leur état ne soit jugé grave. La police précise que le chauffeur ne circulait pas trop vite, mais qu’il a été surpris par l’état de la route. L’impact a causé d’importants dommages à la maison touchée, où vit une famille. La propriétaire indique que la secousse a fortement ébranlé l’étage.

Kenya

Des hippopotames tuent quatre hommes

Une attaque d’hippopotames contre un groupe de quatorze hommes qui pêchaient illégalement au Kenya a coûté la vie à quatre personnes. Le lac où le drame a eu lieu est très fréquenté par les touristes. Quatre jeunes hommes ont été tués dans une attaque d’hippopotames au lac Naivasha, au Kenya, rapportent des médias locaux. Selon ces sources, un groupe de quatorze hommes tentait de pêcher illégalement vendredi soir sur la rive du lac, situé à une soixantaine de kilomètres de Nairobi. Un troupeau d’hippopotames les aurait alors chargés. Certains ont pu rejoindre la berge à la nage, tandis que d’autres ont été attaqués ou se sont noyés. Les hippopotames peuvent se montrer extrêmement agressifs. Ils broutent la nuit sur les rives et attaquent lorsqu’ils estiment que leur territoire est menacé. Les exploitants de lodges autour de ce lac très fréquenté par les touristes mettent régulièrement en garde contre les promenades nocturnes au bord de l’eau.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Amour, gloire et beauté
10h25 Amour, gloire et beauté
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Les péchés de mon mari
16h00 Dans la tête d'un serial killer
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Le grand concours
22h30 Le grand concours
23h40 Le grand concours
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale



3

06h44 En aparté
07h16 Late Football Club
08h17 The Alto Knights
10h17 Le monde magique de Jérôme Commandeur
10h41 Une pointe d'amour
12h02 La boîte à questions
12h07 En aparté
12h39 Clique
13h32 Sonic 3, le film
15h20 Hot Ones
15h55 Délocalisés
17h19 Le Secret de Khéops
18h54 La boîte à questions
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h10 Life of Chuck
23h00 Aimons-nous vivants
00h40 Clique
01h34 Les boules de Noël
03h03 Les cadeaux
04h24 The Burning Night
04h46 Ferrari, Tsamere, Leca-plain : La Tournée du Trio



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Télésop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Pandore
22h05 Pandore
23h20 Pandore
00h35 Cauchemar en cuisine
01h30 Cauchemar en cuisine
02h20 Programmes de la nuit

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h50 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 L'Anneau - Qui en sortira vainqueur ?
22h45 L'Anneau - Qui en sortira vainqueur ?
23h30 S.O.S. Fantômes : l'héritage
00h30 A fleur de peau
02h00 Ça commence aujourd'hui
03h45 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
12h05 Outremer.l'info
12h15 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
14h00 Meurtres au paradis
15h10 Meurtres au paradis
16h20 Meurtres au paradis
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 La p'tite librairie
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Face à face
22h00 Face à face
22h50 Face à face
00h00 La terre en héritage
00h55 Le bar du coin
01h45 La p'tite librairie
11h25 Les sanctuaires d'épices
12h05 Un monde d'agrumes
13h00 Bulgarie : le super prof de physique
13h35 Maître Conti : Une femme, deux visages
15h05 Maître Conti : La vérité du mensonge
16h40 Un monde d'agrumes
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Narcotrafic, le poison de l'Europe
22h55 Guerre de la drogue en Equateur
23h50 Le silence de la terre : Ces défenseurs de la nature qu'on assassine
00h50 Savoy
03h40 Des vignes et des hommes

TÉLÉVISION

15



21h10

NARCOTRAFIC, LE POISON DE L'EUROPE



Des fumeries coloniales au haschich marocain en passant par les drogues de synthèse, ce premier épisode révèle comment l'histoire économique néerlandaise a créé une zone grise entre légalité et criminalité. Une zone qui va ouvrir la voie à des organisations criminelles capables d'une violence encore inconnue en Europe. Au début du XXIe siècle, une nouvelle génération, issue pour une bonne part des quartiers populaires, s'intéresse à la nouvelle drogue du moment : la cocaïne. Une nébuleuse criminelle va bientôt faire les gros titres, la mal nommée "Mocro Maffia"...

Realisateur: *Christophe Bouquet, Mathieu Verbood*

21h10

3

FACE À FACE



Le commandant Tancelin a disparu depuis 48h. Pour retrouver sa sœur, Justine est prête à tout. Sorel va, elle, enquêter sur un cambriolage nocturne dans un supermarché, action portée par l'association « Poignée de Pain ». Or, il manque 17000€ dans la caisse et un agent de sécurité a disparu. Est-ce un des membres de l'association qui l'a tué ? Et la présidente de l'association est-elle coupable d'avoir organisé des actions consistant à voler dans les supermarchés pour contester la hausse des prix ?

Acteur: *Claire Borotra (Justine Rameau), Constance Gay (Vanessa Tancelin), Marianne James (Agnès Tancelin).*

21h24



LIFE OF CHUCK



En Californie, Marty Anderson, professeur de littérature au lycée, reçoit des parents d'élèves pour travailler sur l'orientation de ses étudiants. Mais les conversations sont principalement focalisées sur la disparition d'Internet et des catastrophes qui frappent la Terre en différents endroits. Marty évoque également ces sujets avec son ex-femme, Felicia, une infirmière, comme lui totalement dépassée par cette situation apocalyptique. Tous deux parlent aussi d'une étrange publicité qui semble omniprésente, centrée autour de la personne de Chuck Krantz

Acteur: *Tom Hiddleston (Charles "Chuck" Krantz), Chiwetel Ejiofor (Marty Anderson).*



ORAN

15 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h13
18h03
90%
34 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

14-06
17-03
20-08
24-07
15-09
17-02

Opération militaire sioniste
en Cisjordanie occupée

12 000 enfants

«en situation de
déplacement forcé»



L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré que plus de 12 000 enfants palestiniens vivent en situation de «déplacement forcé» en Cisjordanie occupée, en raison de l'opération militaire sioniste en cours dans les gouvernorats du nord. Depuis le 21 janvier 2025, l'armée d'occupation mène une opération militaire dans le nord de la Cisjordanie qui a débuté dans le camp de Jénine puis s'est étendue aux camps de Nur Shams et de Tulkarm. L'agence onusienne a déclaré sur les réseaux sociaux que «plus de 12.000 enfants vivent toujours en situation de déplacement forcé en Cisjordanie». Et d'ajouter qu'en février 2025, elle avait lancé un programme d'éducation d'urgence pour les enfants déplacés du nord de la Cisjordanie, afin d'assurer la continuité de leur éducation, grâce à des espaces d'apprentissage temporaires, à l'enseignement à distance et à la fourniture d'un soutien psychologique et social. L'agence onusienne a noté qu'environ 48.000 enfants palestiniens étudient dans ses écoles en Cisjordanie.

Kordofan du Sud (Soudan)

Alerte sur
une catastrophe
humanitaire
imminente

Un collectif de médecins soudanais a mis en garde contre une catastrophe sanitaire et humanitaire imminente dans la ville de Dalang, dans l'Etat du Kordofan du Sud, en raison du siège prolongé et des bombardements intensifs menés par les Forces de soutien rapide (FSR). Dans un communiqué rendu public samedi, le collectif a indiqué que «la ville de Dalang est la cible de pilonnages quotidiens, faisant des morts et des blessés parmi les civils». Il a relevé que le blocus imposé par les FSR demeure «extrêmement sévère» et fait planer le risque d'un effondrement humanitaire, alors que «les hôpitaux et les structures de santé souffrent de pénuries aiguës de nourriture et de fournitures médicales essentielles». A cet égard, il a appelé les agences humanitaires et les organisations internationales à intervenir d'urgence pour lever le siège, garantir l'acheminement de l'aide alimentaire et médicale, et assurer la protection des civils et du personnel de santé afin d'éviter une aggravation de la situation. Il a exhorté également la communauté internationale à agir sans délai pour éviter au Kordofan du Sud un scénario similaire à celui d'El-Fasher, passée sous contrôle des FSR le 26 octobre, où des organisations locales et internationales ont fait état de massacres de civils.

Ghaza

Les habitants vivent toujours
dans des conditions désastreuses

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a souligné que les habitants de la bande de Ghaza «vivent toujours dans des conditions désastreuses», appelant à la levée immédiate des restrictions sionistes sur l'acheminement de l'aide dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de deux ans d'agression génocidaire. «Les habitants de Ghaza vivent toujours dans des conditions désastreuses», a écrit dimanche l'UNRWA sur les réseaux sociaux, avant de poursuivre: «Leurs maisons se sont effondrées et leurs tentes sont déchirées, les exposant au froid hivernal et aux eaux de pluie». L'UNRWA a souligné aussi que les habitants de Ghaza «ont un besoin urgent de davantage de nourriture, de médicaments et de fournitures d'abri». Par ailleurs, l'agence a tenu à rappeler que «l'aide humanitaire est disponible» et que l'UNRWA et d'autres organisations humanitaires «poursuivent leur travail». «Les restrictions (sionistes) sur l'acheminement de l'aide doivent être levées», a conclu l'UNRWA dans son message. Par ailleurs, au moins 476 colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes,



ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, a précisé l'agence Wafa, qui cite des sources locales. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte. On apprend également qu'un groupe de colons sionistes armés a attaqué plusieurs maisons de Palestiniens samedi, et tenté de voler leur bétail à Musafir Yatta, au sud d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Cité par Wafa, le militant Osama Makhamra a déclaré qu'un groupe de colons sionistes armés

avait attaqué les maisons de plusieurs maisons de Palestiniens à Musafir Yatta, au sud d'El Khalil, dans le but de voler leurs moutons». Notant que ces derniers ne sont pas parvenus à s'emparer du cheptel des Palestiniens, le militant a rappelé que la violence des colons sionistes contre les Palestiniens et leurs biens est courante en Cisjordanie occupée. Il a indiqué que ces agressions incluent, entres autres, des incendies de biens et des mosquées, des jets de pierres, le déracinement des cultures et des oliviers, ainsi que des attaques contre les habitations. Les organisations internationales ont signalé une forte augmentation de la violence des colons à l'encontre de civils palestiniens en Cisjordanie occupée ces dernières années.

Venezuela

Que risque Maduro devant la justice américaine ?

Capturé samedi 3 janvier lors d'une opération spectaculaire menée par l'armée américaine, le président vénézuélien a été présenté devant le tribunal du Southern District of New York, à Manhattan, ce lundi 5 janvier à midi où les charges retenues contre lui seront officiellement notifiées. Les débats seront conduits par le juge Alvin Hellerstein, 92 ans, nommé à ses fonctions en 1998 par l'ancien président démocrate Bill Clinton. Le nonagénaire figure parmi les magistrats fédéraux les plus âgés encore en fonction, et reste une référence au sein de la cour de Manhattan, souvent considérée comme la plus influente du pays. La justice américaine poursuit Nicolás Maduro notamment pour narcoterrorisme et complot en vue de l'importation de cocaïne sur le sol des États-Unis. Washington l'accuse d'avoir dirigé un vaste réseau criminel mêlant trafic de drogue et violences armées. Le président américain Donald Trump a justifié l'intervention en affirmant que le dirigeant vénézuélien menait "une campagne de narcoterrorisme meurtrier contre les États-Unis et leurs citoyens". Un premier acte d'accusation avait été émis en 2020 contre le président vénézuélien Nicolás Ma-



duro. Actualisé en décembre dernier, le dossier cible désormais six figures du régime, parmi lesquelles son épouse Cilia Flores et le ministre de l'Intérieur Diosdado Cabello. En cas de condamnation pour narcotrafic, Nicolás Maduro et son épouse encourrent une peine minimale de vingt ans de prison, pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité. En 2024, l'ancien président hondurien Juan Orlando Hernández avait été condamné à 45 ans de prison pour des faits similaires, avant d'être gracié par Donald Trump en 2025. Sur le plan juridique, l'affaire demeure comple-

xe. En droit international, un chef d'État en exercice bénéficie en principe d'une immunité devant les juridictions étrangères, un principe reconnu notamment par les États-Unis et la France. Washington estime toutefois que Nicolás Maduro n'est pas le président légitime du Venezuela. "Les tribunaux américains acceptent généralement cet argument et ne s'attardent pas sur les conditions de l'arrestation", explique Reed Brody, ancien procureur à New York, sur LCI. Autrement dit, même juridiquement contestable, la capture ne devrait pas faire obstacle à la tenue du procès.